

8 2 4

T N 9 0

Rapport d'activités WASH N° 300  
Rapport d'ISPAN N° 26

UNIVERSITY OF CALIFORNIA  
LIBRARY  
DIVERSITY AND INCLUSION  
1990

## **Plan d'action**

# **DEVELOPPEMENT DE LA STRATEGIE NATIONALE POUR LA CREATION ET LE SUIVI DES ASSOCIATIONS D'INTERET COLLECTIF EN TUNISIE**

Préparé pour la Mission USAID auprès de la République de Tunisie par  
WASH—Projet de l'Eau et l'Assainissement pour la Santé (Tâche N° 136)  
ISPAN—Projet de Soutien à l'Irrigation en Asie et au Moyen Orient (Activité N° 681C)  
et  
SARSA II—Systèmes pour l'Assistance Régionale aux Revenus et aux Ressources Durables

Mai 1990

824-TN90-745

Rapport d'activités WASH N° 300  
Rapport d'ISPAN N° 26

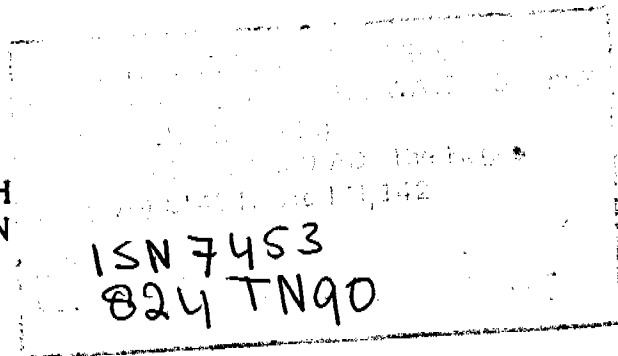
**Plan d'action**

**DEVELOPPEMENT DE LA STRATEGIE NATIONALE  
POUR LA CREATION ET LE SUIVI  
DES ASSOCIATIONS D'INTERET COLLECTIF EN TUNISIE**

Préparé pour la Mission USAID auprès de la République de Tunisie par  
WASH—Projet de l'Eau et l'Assainissement pour la Santé (Tâche N° 136)  
ISPAN—Projet de Soutien à l'Irrigation en Asie et au Moyen Orient (Activité N° 681C)  
et  
SARSA II—Systèmes pour l'Assistance Régionale aux Revenus et aux Ressources Durables

par

Fred Rosensweig, WASH  
Pamela Stanbury, ISPAN  
et  
Curt Grimm, SARSA



Mai 1990

## RAPPORTS CONNEXES DE WASH

- Organization of a Colloquium on Rural Water Supply and Sanitation, Kasserine, Tunisia, par Fred Rosensweig et Raymond B. Isley. Janvier 1983. Rapport d'activité No. 67. (Anglais unipueument)
- Evaluation of Health and Social Benefit of Springs Capped for Irrigation, Further Adapted for Domestic Use in Central Tunisia, par Raymond B. Isely. Mai 1983. Rapport d'activité No. 84. (Anglais unipueument)
- Evaluation a Mi-Parcours du Projet des Institutions d'Eau Potable dans les Zones Rurales de la Tunisie, par Lee Jennings, Ridha Boukraa, Mohamed Frioui, Richard Swanson, Sereen Thaddeus, et Alan Wyatt. Juillet 1989. Rapport d'activité No. 256. (Français et Anglais)
- Plan de Travail de L'Unite d'Autogestion, par Lee Jennings, Sereen Thaddeus, et Alan Wyatt. Septembre 1989. Rapport d'activité No. 276. (Français unipueument)
- Education en Sante et en Hygiene et Participation des Femmes au Projet des Institutions d'Eau Potable dans les Zones Rurales Tunisiennes, par Sereen Thaddeus. Novembre 1989. Rapport d'activité No. 277. (Français et Anglais)
- Divers Aspects Lies aux Plans d'Ingenierie: Projet des Institutions d'Eau Potable dans les Zones Rurales Tunisiennes, par Alan Wyatt. Novembre 1989. Rapport d'activité No. 279. (Français et Anglais)
- Reexamen des Avantages et Couts des Projets d'Approvisionnement en Eau dans les Regions Rurales de la Tunisie Centrale, par Alan Wyatt. Avril 1990. Rapport d'activité No. 298. (Français et Anglais)
- Assistance Technique et Planification pour l'Education en Matiere de Sante et d'Hygiene et la Participation des Femmes au Projet des Institutions d'Eau Potable dans les Zones Rurales en Tunisie, par Elaine Elizabeth Rossi. Mai 1990. Rapport d'activité No. 307. (Français et Anglais)
- Finalization of the Action Plan for the Development of the National Strategy to Create and Monitor Water User Associations in Tunisia, par H. L. Jennings. WASH Trip Report, Mai 1990. (Anglais unipueument)

## TABLE DES MATIERES

Chapitre	Page
REMERCIEMENTS .....	iii
LISTE DES SIGLES .....	v
RESUME ANALYTIQUE .....	vii
1. INTRODUCTION .....	1
1.1 Contexte du Plan d'action pour élaborer la stratégie nationale pour la création et le suivi des Associations d'intérêt collectif en Tunisie .....	1
1.2 Objectif du Plan d'action .....	2
1.3 Méthodologie de l'équipe .....	2
1.4 Collaboration avec la KfW .....	3
2. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PLAN D'ACTION .....	5
2.1 Principales questions auxquelles devra répondre le Plan d'action .....	5
2.2 Vue d'ensemble du Plan d'action .....	7
2.3 Description sommaire de chaque composante du Plan d'action	9
2.3.1 Etudes appliquées et consultations .....	9
2.3.2 Projets pilotes .....	10
2.3.3 Formation .....	10
2.3.4 Achats .....	11
2.3.5 Elaboration et mise sous forme finale de la stratégie	11
2.4 Suivi et coordination du Plan d'action .....	12
3. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS .....	19
3.1 Conclusions .....	19
3.2 Recommandations .....	19
<b>DESCRIPTIONS DES TACHES: AVANT-PROJETS</b>	
Etude comparative des approches à la création des AIC .....	23
Analyse coûts-avantages liés à la création et au fonctionnement des AIC	27
Analyse institutionnelle .....	31
Mise en place d'un système intégré de gestion pour le suivi continu des AIC .....	35
Projet pilote pour suivre la création et le fonctionnement des AIC mises en place grâce au soutien de la KfW .....	37

Evaluation de la capacité des AIC en matière de développement communautaire .....	41
Visite d'études en Asie .....	43
Elaboration de programmes de formation pour les opérateurs de la pompe	45
Elaboration des programmes de formation pour les Associations d'intérêt collectif .....	49
Elaboration d'un programme de formation pour l'éducation en matière d'hygiène .....	53
Formation des formateurs: ingénieurs et techniciens .....	57
Formation des formateurs: spécialistes de l'organisation communautaire	61
Formation des formateurs: spécialistes de l'éducation en matière d'hygiène .....	65
Atelier de recyclage pour les formateurs .....	69
Politiques et procédures d'entretien des systèmes d'eau .....	71
Marketing social .....	77
Evaluation de la formation .....	79
Atelier à mi-parcours sur les progrès du Plan d'action .....	81
Préparation du manuel de procédures pour les AIC .....	83
Préparation d'un avant-projet de la stratégie nationale sur les AIC ..	85
Séminaire national pour présenter la stratégie sur les AIC .....	87

## REMERCIEMENTS

Le Plan d'action pour l'élaboration de la Stratégie nationale pour la création et le suivi des Associations d'intérêt collectif en Tunisie a été préparé grâce aux fonds réaffectés à partir du Projet d'institutions d'eau potable USAID/Tunisie (664-0337). L'équipe comprenait M. Fred Rosensweig, Mme. Pamela Stanbury, et M. Curt Grimm, représentant respectivement WASH, ISPAN, et SARSA II.

L'équipe aimerait remercier les nombreuses personnes qui ont aidé à préparer le Plan d'action. M. Khamais Alouini, M. Mohamed Jaoua, et M. Mahmoud Baccar du Génie rural/Tunis ont fourni de précieuses informations sur les problèmes de la formation des AIC au niveau national à un moment où de graves crues dans le pays demandaient une telle attention.

Mme. Diana Putman, Responsable du projet à l'USAID/Tunisie, a guidé l'équipe et a activement participé aux réunions de préparation et de synthèse avec le personnel du Gouvernement tunisien. Mme. Nancy Tumawick, Directrice adjointe de la gestion de projet, a également montré combien elle s'intéressait au Plan d'action lors des réunions préliminaire et finale avec le Gouvernement tunisien. Le chef d'équipe a eu une réunion de synthèse avec le directeur de la Mission, M. George Camer.

L'équipe tient également à remercier les nombreuses personnes qui ont rendu possible les déplacements dans les Gouvernorats de Kasserine et Kairouan. M. Ridha Fekih-Salem, Commissionnaire de l'Office de développement de la Tunisie centrale (ODTC), M. Mosbah Hadji, ingénieur, et M. Khessaissia Belgacem, ancien responsable de l'Unité d'auto-gestion de Kasserine, ont tous apporté une précieuse assistance pendant la visite à Kasserine. Mme. Denise Harrison, USAID PSC/Kasserine nous a également renseigné sur les activités d'éducation en matière d'hygiène et le rôle des femmes à Kasserine. Il convient également de faire mention des nombreux responsables au niveau local, du personnel de terrain et des dirigeants des AIC qui nous ont aidés lors de nos visites aux points d'eau de la région du projet.

Nous tenons, en outre, à remercier les responsables et le personnel de terrain du CRDA (Commissariat régional au développement agricole) à Kairouan qui a su rendre notre brève visite productive. Il convient de faire une mention toute spéciale de M. Abelfattah Faddar, ingénieur responsable de la création des AIC à Kairouan, pour toute l'aide qu'il nous a apportée lors de notre déplacement sur le terrain pour visiter les projets d'eau à Kairouan.

Une mention spéciale doit également être faite de nos collègues de la Kreditanstalt fur Wiederaufbau (KfW), MM. Michael Schucht, Frank Bliss, et Theo Dickmann, qui ont fait des efforts tous spéciaux pour assurer une étroite collaboration entre les deux bailleurs de fonds lors de la préparation du Plan d'action.

Finalement, l'équipe aimerait remercier M. Lee Jennings, consultant de WASH qui a aidé à élaborer les directives du Plan d'action et qui a participé à la réunion de synthèse avec le Gouvernement tunisien; M. Tom Leonhardt, qui a participé à la réunion de planification de l'équipe; et le Projet ISPAN qui a soutenu la production finale du Plan d'action.

#### Note sur les auteurs

Monsieur Fred Rosensweig est, depuis 1981, le Directeur Adjoint pour la valorisation des ressources humaines et le développement institutionnel du Projet WASH, il est également depuis 1984 Vice-Président de Training Resources Group. Il a une bonne expérience en matière d'élaboration de plans et systèmes de formation, consultations en gestion, conception et réalisation d'ateliers. Il a vécu au Sénégal, au Cameroun et en Tunisie. Il s'exprime couramment en français.

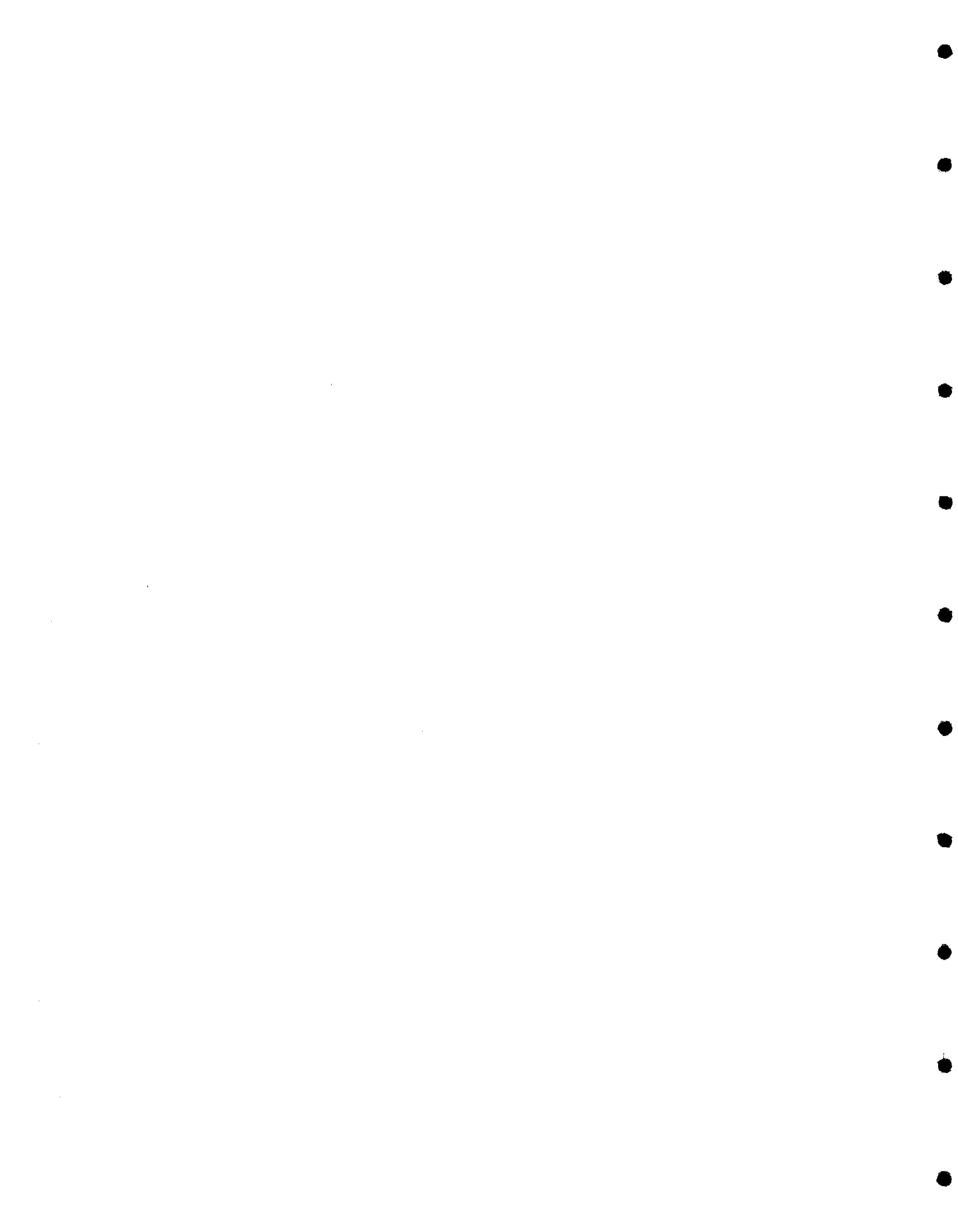
Madame Pamela Stanbury a un doctorat en anthropologie du développement obtenu à l'Université de l'Arizona. Elle est actuellement consultante indépendante. Elle a une vaste expérience en matière d'irrigation et participation des bénéficiaires. Le Docteur Stanbury a fait de longs séjours en Inde et au Sri Lanka. Elle s'exprime couramment en français.

Monsieur Curt Grimm fait partie du personnel de l'Institute for Development Anthropology. Il pense obtenir son Doctorat en anthropologie du développement de SUNY Binghamton en 1990. Il s'intéresse à la gestion participative communautaire des ressources, les réinstallations et l'aménagement des bassins fluviaux. Il a vécu au Burkina Faso et au Mali. Il s'exprime couramment en français.

## LISTE DES SIGLES

AIC	Association d'intérêt collectif
CRDA	Commissariat régional au développement agricole
DT	Dinar tunisien
FDF	Formation des formateurs
GR	Génie rural
ISPAN	Irrigation Support Project for Asia and the Near East (Projet de soutien à l'irrigation en Asie et au Moyen Orient)
KfW	Kreditanstalt für Wiederaufbau
ODTC	Office de développement de la Tunisie centrale
PDR	Programme de développement rural
SARSA	Systems Approach to Regional Income and Sustainable Resource Assistance (Systèmes pour l'assistance régionale aux revenus et aux ressources durables)
SIG	Système intégré de gestion
SONEDE	Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux
WASH	Water and Sanitation for Health Project (Projet d'eau et d'assainissement pour la santé)





## RESUME ANALYTIQUE

Le Plan d'action pour l'élaboration de la Stratégie nationale pour la création et le suivi des Associations d'intérêt collectif en Tunisie a été mis au point pendant les deux semaines du 5 au 16 février 1990 par une équipe représentant WASH, ISPAN et SARSA. Exécuté à la demande de la Mission de l'USAID en Tunisie, ce plan fait partie du soutien continu que l'USAID/Tunisie apporte à l'approvisionnement en eau dans les zones rurales de ce pays. Depuis 1986, l'USAID soutient en effet le Projet d'institutions d'eau potable dans les Gouvernorats de Kasserine et Gafsa du Nord. Un des objectifs du Projet est de mettre en place un modèle pour stimuler une plus grande participation des bénéficiaires pouvant être éventuellement adopté comme stratégie nationale. La réussite rencontrée par les AIC à Kasserine et Gafsa du Nord leur a valu un intérêt au niveau national et le Gouvernement de la Tunisie a annoncé son intention de promouvoir une stratégie nationale pour la création des AIC. L'USAID, pour soutenir cette activité, a réaffecté des fonds pour l'élaboration d'un Plan d'action qui pourra conduire ultérieurement à une stratégie nationale opérationnelle, et a également fourni des ressources supplémentaires en monnaie locale (Loi publique 480) pour s'assurer que les buts du projet concernant les travaux de construction seront bien atteints.

Le Plan d'action cherche à cerner et à décrire un ensemble d'activités à entreprendre afin de promouvoir une stratégie nationale. En octobre 1989, lors d'une première réunion avec les représentants tunisiens concernés et un consultant de WASH, l'on avait défini les grandes lignes de cette activité. Le Plan d'action s'inspirant de ces directives est un ensemble de descriptions de tâches détaillées touchant à cinq grandes catégories: (1) études appliquées et consultations, (2) projets pilotes, (3) formation, (4) achats, (5) élaboration et mise sous forme finale de la stratégie. Chaque activité se concentre sur les principaux problèmes qu'il s'agit de résoudre ou d'examiner avant de créer des AIC à l'échelle nationale. Si le Plan d'action est bien mis en oeuvre, on devrait pouvoir en retirer les informations nécessaires pour déterminer une approche que l'on pourra suivre au niveau national.

L'équipe s'est entretenue avec les fonctionnaires tunisiens pour être sûr de tenir compte dans le Plan d'action de leurs points de vue sur les problèmes qu'il faudra résoudre. On a ensuite effectué une visite sur le terrain dans le Gouvernorat de Kasserine, site du projet aidé par l'USAID où des AIC ont été créées. L'équipe a également visité le Gouvernorat de Kairouan où le Gouvernement tunisien a mis en place des AIC selon une formule légèrement différente. Le diagnostic est le suivant:

Il convient de:

- (1) Délimiter clairement la division des responsabilités entre les AIC et le Gouvernement tunisien afférentes à l'exploitation et à l'entretien des systèmes.
- (2) Déterminer de manière précise le véritable coût de la création, de la formation et du suivi des AIC.

- (3) Revoir l'efficacité du système actuel de gestion financière, tel que prévu par le Génie rural, afin de s'assurer qu'il incitera les AIC à contribuer régulièrement.
- (4) Mettre en place un système permettant d'intégrer l'éducation en matière d'hygiène.
- (5) Déterminer les conséquences des systèmes mixtes (irrigation et eau potable) sur la création des AIC et de procéder aux modifications possibles pour une multiple utilisation.
- (6) Elaborer toute une gamme de matériels pédagogiques et de mettre en place des stages de formation de formateurs.
- (7) Définir le type de compétences et d'expertise que devront avoir les responsables de la création des AIC dans les Gouvernorats, gardant présent à l'esprit les contraintes financières et de personnel que connaît le Génie rural.
- (8) Comparer les expériences acquises en matière de création des AIC en Tunisie pour en faire bénéficier la stratégie nationale.
- (9) Evaluer la structure organisationnelle du Génie rural nécessaire pour mettre en oeuvre efficacement une stratégie nationale.
- (10) Etudier la relation entre les activités des AIC et les autres travaux du développement communautaire.

Le Plan d'action marque un bon début de collaboration entre les activités de l'USAID pour le secteur de l'alimentation en eau des zones rurales de la Tunisie avec les efforts d'un autre bailleur de fonds, la Kreditanstalt fur Wiederaufbau (KfW). Celle-ci, au moment de démarrer le deuxième étape de la réalisation de 80 nouveaux projets d'eau en zones rurales sur l'ensemble de la Tunisie a indiqué qu'elle s'intéressait au concept des AIC. Des représentants de la KfW ont accompagné l'équipe lors des déplacements sur le terrain, ont participé aux discussions avec le Gouvernement tunisien et ont concouru à l'ébauche du Plan d'action. Celui-ci intègre donc le soutien mutuel apporté par la KfW et l'USAID au concept d'AIC. Il a été convenu que les sites de projets financés par la KfW serviraient de projets pilotes pour suivre la création des AIC. Le matériel pédagogique mis au point dans le cadre du Plan d'action sera utilisé et essayé pour les activités de la KfW. Cette organisation apportera également un financement pour les véhicules, les ordinateurs et la publication des rapports.

Le Plan d'action se divise en deux sections. La première traite de données générales, des principaux problèmes et récapitule les activités proposées, donnant un calendrier d'exécution pour chacune d'entre elles. La deuxième section comprend une description des tâches détaillées pour chaque activité, précisant les travaux à entreprendre et le niveau d'effort nécessaire. Un tableau à la fin récapitule l'assistance technique nécessaire.

L'équipe recommande, pour la réussite du Plan d'action, que certaines actions immédiates soient prises par le Génie rural/Tunis et l'USAID/Tunisie. Le Génie

rural pourrait aussi vite que possible affecter une personne à plein temps à la coordination et au suivi du Plan d'action et nommer deux personnes par Gouvernorat pour travailler à plein temps à la création des AIC, tel que convenu avec la KfW. L'USAID, de son côté, pourrait aussi vite que possible se charger des travaux administratifs nécessaires pour démarrer le Plan d'action et pourrait engager un consultant qui trouverait des collaborateurs locaux pour réaliser le Plan d'action. Enfin, nombreuses des activités du Plan d'action sont conçues en séquence et il serait donc bon de respecter cet ordre.

L'avant-projet final de ce rapport a été revu en avril 1990 par le personnel concerné du Gouvernement tunisien et de l'USAID. Cette version finale comprend une description des tâches supplémentaire pour l'élaboration de politiques et de procédures d'entretien des systèmes d'eau. On a également trouvé un éventuel consultant local pour entreprendre le plan d'action en avril 1990.

## Chapitre 1

### INTRODUCTION

#### 1.1 Contexte du Plan d'action pour l'élaboration d'une stratégie nationale pour la création et le suivi des Associations d'intérêt collectif en Tunisie

La participation communautaire liée à l'exploitation des points d'eau en Tunisie n'est pas chose nouvelle. Pendant l'époque coloniale, les français avaient institué un programme d'Associations d'intérêt collectif (AIC) autour des points d'eau pour récupérer les coûts élevés encourus pour puiser l'eau dans les puits profonds des zones sèches. L'on cherchait à recouvrer une redevance auprès des usagers plutôt que de former des associations communautaires chargées de gérer les systèmes. Après l'Indépendance, le Gouvernement tunisien a commencé à assumer les coûts de l'installation et de l'exploitation de systèmes d'eau potable non traditionnels dans les zones rurales.

Au début des années 80, l'USAID a commencé à soutenir un projet visant à faciliter l'accès à l'eau potable dans les zones rurales, surtout parmi les populations dispersées d'une région de la Tunisie centrale (Projet d'eau potable en zones rurales, USAID No. 664-0312.7). Le Projet, réalisé par l'Office du développement de la Tunisie centrale (ODTC), a permis d'améliorer les points d'eau existants et de forer des puits profonds dans des zones qui manquaient d'accès à des sources d'eau potable.

L'introduction de systèmes d'eau complexes et coûteux a fait suite à des projets qui avaient cherché à utiliser des techniques moins sophistiquées pour puiser l'eau. Le fait qu'on n'a pas su vraiment garder les systèmes en état de fonctionnement et que le budget national pour l'exploitation et l'entretien des systèmes d'eau potable avait diminué a valu, en 1986, le soutien de l'USAID pour le Projet des institutions d'eau potable en zones rurales. Le projet donnait naissance au concept d'organisation des usagers qui prendraient à leur charge une partie des coûts et responsabilités de l'exploitation des systèmes d'eau dans les zones rurales.

A la fin de 1987, des AIC avaient été mises en place par le CRDA (Commissariat régional au développement agricole) avec le soutien de l'USAID dans les Gouvernorats de Kasserine et de Gafsa du Nord et le concept commençait à se répandre dans le Gouvernorat voisin de Kairouan. Mais les AIC n'avaient pas le cadre juridique et institutionnel, d'entités indépendantes, nécessaire pour recouvrer et dépenser des fonds. Finalement, début 1988, une loi de l'Assemblée nationale et la signature du Président de la Tunisie leur conféraient un statut légal.

La réussite rencontrée par les AIC en Tunisie centrale a suscité un intérêt au niveau national où le climat politique et économique est de plus en plus à l'heure de la décentralisation. L'organisation responsable de la plupart des systèmes d'eau en zones rurales, la Division du Génie rural du ministère de l'Agriculture, a annoncé son intention de promouvoir une stratégie nationale pour la création des AIC et a demandé aux arrondissements du Génie rural au niveau

des Gouvernorats de commencer à organiser les communautés pour qu'elles assument une partie des responsabilités liées à l'exploitation et l'entretien des systèmes d'eau. L'USAID a appuyé cette décision en rebudgetant un million de dollars des fonds du projet pour élaborer et mettre en oeuvre un Plan d'action qui aiderait le Gouvernement tunisien à mettre sur pied une stratégie nationale qui soit opérationnelle. Un autre bailleur de fonds important participant à l'installation des systèmes d'eau potable dans les zones rurales de la Tunisie, la Kreditanstalt fur Wiederaufbau (KfW) appuie également le concept des AIC et a indiqué que des Associations seraient formées dans des communautés où l'on planifiait d'installer ou bien existent déjà des systèmes d'eau financés par la KfW.

## 1.2 Objectif du Plan d'action

Le Plan d'action a pour objet d'aider le Gouvernement tunisien à mettre en place une stratégie nationale opérationnelle pour la formation et le suivi des Associations d'intérêt collectif qui soient viables. Le Plan d'action comprend toute une gamme d'activités sur la méthodologie, les méthodes et les matériaux nécessaires si l'on veut commencer à transférer les responsabilités d'exploitation des systèmes d'eau jusqu'alors assumées par le Gouvernement central, aux collectivités locales. Il ne s'agit pas simplement de fournir un mécanisme pour transférer les coûts de l'eau mais d'aider le Gouvernement tunisien à formuler une politique nationale qui consolide les structures organisationnelles dont devront disposer les communautés si elles veulent gérer de manière autonome des systèmes d'eau potable complexes et, partant, d'être un tremplin pour les futures activités de développement prises à l'initiative de la communauté.

Lors d'une réunion tenue le 10 octobre 1989 avec les représentants du Génie rural/Tunis, du CRDA/Kasserine, de l'USAID/Tunisie et de la KfW (cf. le rapport de Jennings), on a décidé des grandes lignes du Plan d'action. Le présent rapport s'inspire de ces grandes lignes et donne le détail des étapes qui devront être prises tout au long du Plan d'action, aboutissant à la présentation d'un avant-projet de stratégie nationale.

## 1.3 Méthodologie de l'équipe

Le Plan d'action a été préparé pendant une période de deux semaines par une équipe de trois personnes représentant le Projet d'eau et d'assainissement pour la santé WASH, le Projet de soutien à l'irrigation en Asie et Proche Orient (ISPAN), et l'Accord coopératif avec l'Approche systèmes à l'assistance régionale pour les revenus et les ressources durables (SARSA). Pour mettre au point la méthodologie du Plan d'action, on a revu les rapports, on s'est entretenu avec le personnel concerné du Génie rural et on s'est rendu sur le terrain dans les Gouvernorats de Kasserine et de Kairouan.

L'équipe a commencé par rencontrer les responsables du Génie rural/Tunis pour leur demander quelles étaient, d'après eux, les actions nécessaires pour élaborer une stratégie nationale et pour arriver à se mettre d'accord sur les buts de la tâche.

Puis, on s'est déplacé pendant quatre jours sur le terrain pour visiter les projets d'eau dans les Gouvernorats de Kasserine et de Kairouan. Ces Gouvernorats ont été choisis car tous deux ont mis en place des AIC, encore que l'approche de Kasserine financée par l'USAID ait été légèrement modifiée à Kairouan. Dans les deux endroits, on a examiné de concert avec le personnel du Génie rural les approches pour former les AIC afin de pouvoir définir le type d'études, les travaux de formation, les ateliers, les achats nécessaires à la formulation de la stratégie nationale. L'équipe s'est également entretenue avec les directeurs du CRDA, les spécialistes de l'organisation communautaire, les techniciens du Génie rural, et a rencontré à Kasserine des représentants du Ministère de la Santé. Dans les deux Gouvernorats, l'équipe a rendu visite à certaines AIC pour avoir une meilleure idée des questions et problèmes liés à leur création et fonctionnement. Des discussions ont été aménagées avec les membres et les responsables des AIC (présidents, trésoriers, opérateurs de la pompe).

Une étape importante était de coordonner le Plan d'action avec les projets d'eau potable financés par la KfW. A cette fin, l'équipe s'est entretenue avec les représentants de la KfW et a visité avec ces derniers les sites dans les Gouvernorats de Kasserine et Kairouan. L'équipe a également discuter du Plan d'action avec la KfW à Tunis pour voir quelles seraient les étapes concrètes nécessaires pour coordonner les activités.

A la fin de la visite sur le terrain, l'équipe a revu la première ébauche du Plan d'action avec l'USAID, le CRDA/Kasserine et le Génie rural/Tunis pour obtenir son avis et porter les changements indiqués.

#### 1.4 Collaboration avec la KfW

Le Plan d'action incorpore les intérêts complémentaires de l'USAID et de la KfW qui sont d'aider le Gouvernement tunisien à mettre en place des AIC dans le pays. Pendant que se dérouleront les efforts de l'USAID visant à aider le Gouvernement tunisien à mettre en place un mécanisme de création des AIC sur le plan national, la KfW financera environ 80 projets d'eau potable sur l'ensemble de la Tunisie. Dans le cadre de l'accord passé entre la KfW et le Gouvernement tunisien, les nouveaux projets ne pourront démarrer que lorsque les AIC seront créées. Vu la nature complémentaire des activités de l'USAID et de la KfW, on a convenu qu'il faudrait prendre des étapes spécifiques pour assurer une étroite collaboration entre les deux bailleurs de fonds.

La KfW a indiqué qu'elle mettrait environ 950.000 et 2 millions de DM à la disposition du Plan d'action pour les travaux conjoints. (La disponibilité des fonds est due aux différentes manières de calculer les montants accordés aux AIC. Les fonds seront utilisés pour encourager les AIC dans les régions du projet auxquelles la KfW apporte un soutien, par exemple, achat de véhicules pour les spécialistes de l'organisation communautaire dans chaque Gouvernorat, d'ordinateurs et publication de matériel pédagogique. Ces fonds pourraient également servir à financer une assistance technique à long terme donnée au Génie rural/Tunis pour la coordination avec le Plan d'action.

Les activités de projet financées par la KfW permettront de mieux connaître le processus de création des AIC, ce qui renforcera l'élaboration d'une stratégie nationale. Dans le cadre du Plan d'action, l'USAID financera l'élaboration de matériel pédagogique qui sera essayé sur les lieux de la KfW. En même temps, les sites de la KfW serviront de "projets pilotes" permettant de tester les approches institutionnelles de la création des AIC.

Il est tout à fait vital, si l'on veut mettre en place une stratégie réussie, de collaborer étroitement pour mettre en oeuvre le Plan d'action. La description du Plan d'action qui suit tient compte des intérêts complémentaires des deux bailleurs de fonds.



## Chapitre 2

### DESCRIPTION SOMMAIRE DU PLAN D'ACTION

#### 2.1 Principales questions auxquelles devra répondre le Plan d'action

Les activités proposées dans le Plan d'action visent à répondre à certaines des principales questions liées à la formulation d'une stratégie nationale pour les Associations d'intérêt collectif. L'équipe pense que le Gouvernement tunisien, s'il peut trouver une réponse à cette question, renforcera de beaucoup ses chances d'établir une approche nationale réussie pour l'exploitation et l'entretien des systèmes d'eau basés sur la participation des bénéficiaires. Pendant la première semaine de la consultation, l'équipe a cerné les problèmes suivants:

1. Actuellement, les responsabilités de l'exploitation et de l'entretien entre les AIC et les bureaux du Génie rural dans les Gouvernorats ne sont pas clairement délimitées. Parfois les AIC sont uniquement chargées de l'entretien préventif, parfois elles sont chargées de toutes les réparations ne dépassant pas 100 DT. Certains membres du personnel du Génie rural ont indiqué que les AIC devront en fin de compte prendre en main toute la responsabilité de l'entretien. Il semble que de leur côté les AIC aient une autre compréhension de leurs responsabilités d'entretien. Certains pensent qu'elles ne sont chargées que de changer l'huile et le filtre. Pour mettre en place une politique nationale en matière d'exploitation et d'entretien, il sera important de déterminer le niveau de responsabilité que les AIC doivent et peuvent prendre. Il faudra en outre définir l'approche nécessaire pour mettre en place ce niveau de responsabilité et le moment pour transférer les responsabilités aux AIC.
2. L'on ne connaît pas le véritable coût lié à la création, la formation et au suivi des AIC en général. On pense que l'approche utilisée à Kasserine coûte davantage que celle utilisée à Kairouan. Mais l'équipe pense que les coûts pourraient être analogues, sinon supérieurs, à Kairouan. Cette question devra être étudiée de plus près pendant la consultation.
3. Le système de gestion financière conçu par le Génie rural/Tunis risque de supprimer certaines des incitations faisant que les communautés se sentent prêtes à contribuer régulièrement. Le système stipule que les fonds de l'AIC soient contrôlés par un représentant du bureau du ministère régional des Finances. Une autre possibilité est de donner un contrôle complet des fonds aux AIC et de leur permettre d'ouvrir leurs propres comptes bancaires. Il convient d'étudier l'efficacité du système actuellement envisagé.
4. L'on n'a pas élaboré un système permettant effectivement d'incorporer l'éducation en matière d'hygiène. A Kasserine, une approche a été élaborée faisant appel aux agents de santé communautaires et à Kairouan, on dépend uniquement du personnel régional faisant partie du ministère de la Santé. Au vu de l'importance d'une éducation en matière d'hygiène si l'on veut qu'il y ait avantage pour la santé, il serait important, lors de

l'élaboration du Plan d'action, de mettre sur pied un système de coordination avec le ministère de la Santé.

5. De nombreuses AIC utilisent les systèmes d'eau aussi bien pour l'eau potable que pour l'eau d'irrigation. Ces systèmes mixtes offrent différents avantages aux bénéficiaires, ce qui n'est pas le cas pour les systèmes qui sont utilisés uniquement pour l'eau potable. De plus, l'irrigation peut entraîner distribution inégale des redevances, branchements illicites et demandes d'eau bien plus fortes que celles prévues originalement. Il convient d'examiner toutes les conséquences de l'irrigation pour déterminer quelles modifications doivent être faites à cette fin, lesquelles n'entreront pas dans ce plan d'action.
6. Il n'existe pas de matériel de formation type pour les AIC. A Kasserine, le personnel du CRDA a élaboré du matériel pédagogique pour le président, le trésorier et les agents de santé communautaires, mais ce matériel n'a pas été mis à jour et n'existe pas sous une forme qui permettrait de l'utiliser facilement dans d'autres Gouvernorats. A Kairouan, le personnel du CRDA a élaboré un excellent matériel auto-didacte pour les trésoriers des AIC. Il convient d'élaborer du matériel type pour les opérateurs de la pompe, les présidents et les trésoriers des AIC ainsi que pour les responsables de l'éducation en matière d'hygiène.
7. Le personnel actuel du CRDA chargé de créer les AIC n'est pas qualifié pour former les divers groupes dans la communauté, alors que la formation est un facteur vital à la réussite d'une AIC. La formation doit être de nature pratique, il ne s'agit pas juste de parler aux communautés de leurs responsabilités. En effet la formation est un élément clé dans la création d'AIC efficaces.
8. La création des AIC exige des compétences et des connaissances en organisations et en développement communautaires. Actuellement, le Génie rural n'a pas de personnel permanent disposant de cette expertise et n'a pas de "créneau" pour des personnes avec une formation en sciences sociales. S'il est trop difficile du point de vue administratif de créer de tels postes peut-être faudrait-il recycler le personnel existant pour qu'il puisse se charger l'organisation communautaire. Il convient d'examiner de plus près ces options. L'on devrait envisager de détacher du personnel des autres ministères.
9. Le Gouvernement tunisien a adopté une politique visant clairement à conférer aux AIC les responsabilités de gestion des systèmes d'approvisionnement d'eau en zones rurales, mais l'on n'a pas encore convenu de l'approche la plus efficace. Certains sont persuadés que l'approche de Kasserine qui se fonde davantage sur les principes du développement communautaire est la voie à suivre. D'autres sont tout aussi sûrs que l'approche plus simple fondée sur le recouvrement des coûts, telle qu'utilisée à Kairouan, est plus pratique et tout aussi efficace que celle de Kasserine. La chose devra être vue de plus près.
10. Le Génie rural aura besoin de plus de personnel pour mettre en oeuvre la stratégie nationale aussi bien à Tunis que dans les Gouvernorats. Ces

personnes seront probablement recrutées au sein du personnel existant qui suivra un recyclage. Du fait des importants besoins de formation, du processus de l'égalisation et soutien technique pour les Gouvernorats, on aura besoin de plus de personnel à plein temps qu'actuellement. Rien que le nombre des AIC qui seront créées dans les années à venir augmentera très fortement le volume de travail aussi bien à Tunis que dans les Gouvernorats. Le personnel à Kairouan et à Kasserine a été d'accord pour dire qu'il n'était pas suffisamment nombreux pour faire le travail actuellement. Une des questions qui devront être examinées dans le Plan d'action concerne la structure organisationnelle précise au sein du Génie rural à Tunis et du CRDA.

11. Dans le cadre des structures d'organisations communautaires introduites grâce aux AIC, on pourra entreprendre plus d'activités de développement communautaire qu'actuellement. Il est normal que les personnes qui participent actuellement à ces développements soient prises par les tâches spécifiques liées à leur légalisation et fonctionnement. Il convient d'étudier les autres possibilités offertes par le principe de l'organisation communautaire et le soutien pouvant être apporté aux AIC.
12. Pour élaborer une stratégie nationale, le personnel du Génie rural devra connaître les divers aspects liés à la création des AIC et des techniques pour diffuser le concept seront nécessaires. Le Plan d'action devrait parler de ces techniques.

## 2.2 Vue d'ensemble du Plan d'action

Le Plan d'action a cinq volets: (1) études appliquées et consultations, (2) projets pilotes, (3) formation, (4) achats, et (5) élaboration et mise sous forme finale de la stratégie. Chaque composante comporte un certain nombre d'activités qui seront réalisées sur une période d'environ 18 mois. Il est prévu que les activités commencent aussi vite que possible, de préférence avant juin 1990 et s'achèvent en décembre 1991.

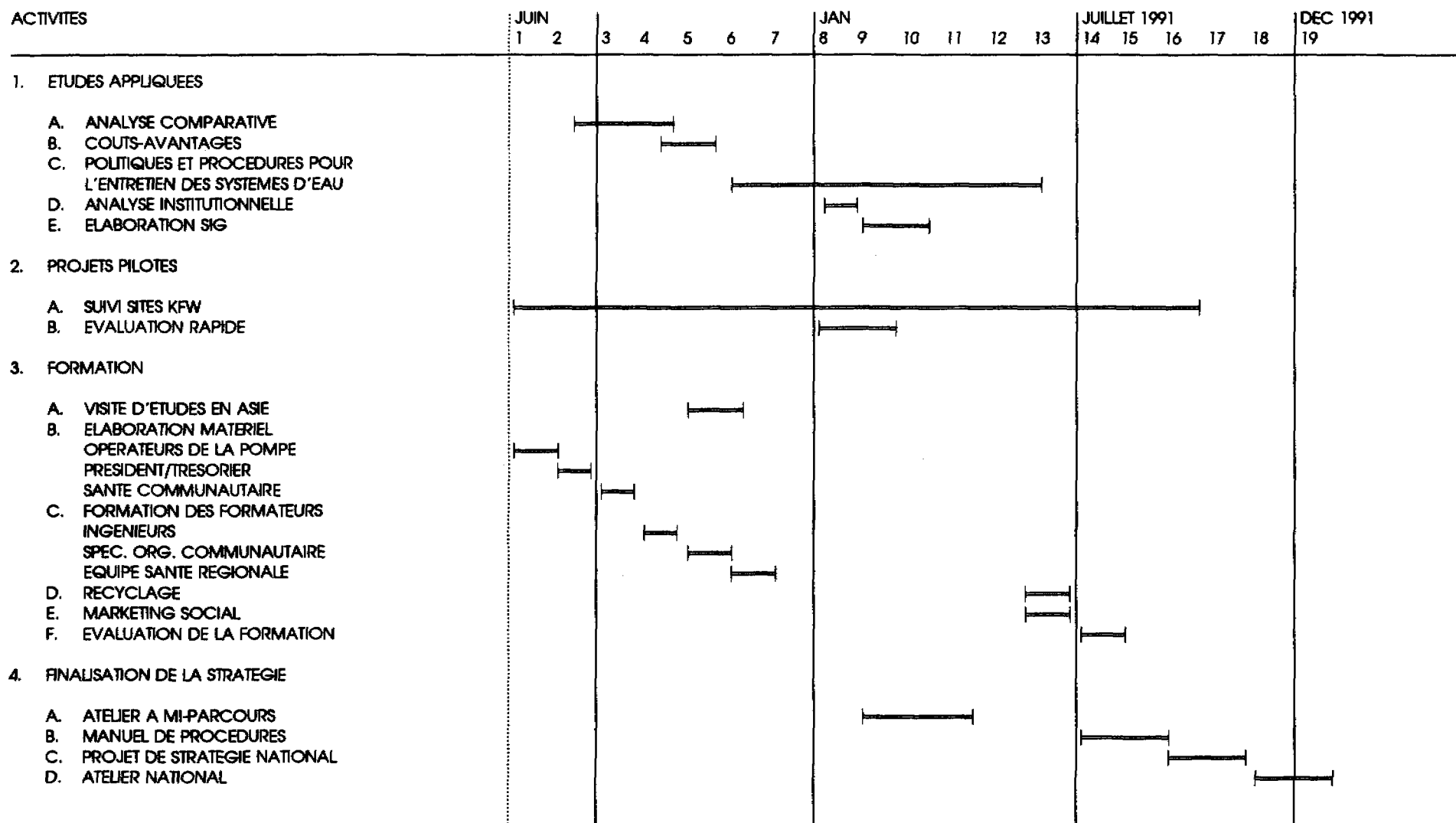
Les activités sont reliées entre elles et conçues de manière à suivre l'ordre logique. Il est important de suivre autant que possible cet ordre. Par exemple, le matériel pédagogique pour les activités communautaires devrait être élaboré avant de démarrer la formation des formateurs. Un calendrier de 18 mois montrant le déroulement de toutes les activités est donné sur la page suivante (Tableau 1).

Le Plan d'action prévoit un atelier à mi-parcours aux environs de février 1991 pour donner aux décideurs la possibilité de discuter des progrès réalisés à ce jour et revoir les grandes lignes du texte de l'avant-projet de la stratégie. On prévoit également un certain nombre de séminaires à des moments stratégiques pour évaluer les résultats des activités de formation et études spécifiques. L'élaboration et la mise sous forme finale de la stratégie aura probablement lieu d'octobre à décembre 1991. On rédigera un avant-projet de stratégie et on organisera un séminaire national pour revoir les documents.

TABLEAU 1

PLAN D'EXECUTION DE 18 MOIS  
SE TERMINANT EN DECEMBRE 1991

PLAN D'ACTION POUR L'ELABORATION D'UNE STRATEGIE NATIONALE DES AIC  
PLAN D'EXECUTION



NOTE: LES ACTIVITES 4 C ET D SERONT FINANCEES PAR D'AUTRES RESSOURCES ET NE SERONT PAS COUVERTES PAR LE PROJET DES INSTITUTIONS D'EAU POTABLE DANS LES ZONES RURALES.

La KfW a convenu de fournir tout le matériel, par exemple, les véhicules, les ordinateurs, dans le cadre de la collaboration avec l'USAID, les détails se trouvent dans les documents de la KfW. Vu que l'USAID n'est pas chargée de la partie achats, le calendrier du Plan d'action ne fournit aucune précision sur ce volet.

Une durée de 18 mois pour le Plan d'action demanderait que l'on repousse la date d'achèvement du Projet de mars 1991 à décembre 1991. En avril 1990, une décision a été prise par l'USAID concernant l'extension du Projet des institutions d'eau potable en milieu rural, pour réaliser, autant que possible, le plan d'action, l'accord sera prorogé jusqu'au 30 septembre 1991, c'est-à-dire les 15 mois de la période proposée. Les deux dernières activités: préparation d'un projet de texte d'une stratégie nationale des AIC et le séminaire national, seront financées avec d'autres ressources.

Si la date d'achèvement du projet reste mars 1991, il faudra procéder aux changements suivants:

- o On ne pourra réaliser que la moitié des activités de suivi sur les sites de la KfW.
- o L'activité de marketing social se déroulera quelques mois plus tôt que prévu ou sera peut-être éliminée.
- o Le temps ne suffira pas pour évaluer l'efficacité de la formation.
- o On ne pourra pas réaliser les activités entrant dans le volet élaboration et mise sous forme finale, sauf le séminaire à mi-parcours.

Si l'on convient de proroger de six mois le Projet, les principaux changements consisteraient à diminuer les activités de suivi pour disposer du temps nécessaire pour analyser les résultats et de supprimer l'activité entrant dans le volet élaboration et mise sous forme finale.

## 2.3 Description sommaire de chaque composante du Plan d'action

### 2.3.1 Etudes appliquées et consultations

Dans cette partie du Plan d'action, l'on traitera certains des problèmes plus complexes et à plus long terme que peut rencontrer le Gouvernement tunisien en élaborant la stratégie nationale. Il convient notamment d'étudier quel est le type d'approche à adopter pour la formation des AIC. L'équipe pense qu'une analyse comparative des différentes approches utilisées actuellement en Tunisie fournira les conclusions et recommandations pour élaborer une bonne approche pour la formation des AIC. Le Gouvernement devra également trouver une bonne stratégie efficace par rapport aux coûts. Cette stratégie devra tenir compte de la volonté et de la capacité des communautés à soutenir financièrement l'exploitation et l'entretien de systèmes complexes d'eau en zones rurales, le véritable coût des différentes approches pour créer les AIC et la répartition

des responsabilités de l'exploitation et de l'entretien entre les divers acteurs dans chaque Gouvernorat.

Un troisième aspect concerne la nature des changements organisationnels qu'il faudra prendre au sein du Génie rural si l'on veut créer à l'échelle nationale des AIC viables. Trouver une structure adéquate au sein du Génie rural/Tunis et du CRDA est essentiel si l'on veut apporter le soutien nécessaire. Enfin, un quatrième aspect est de reconnaître la nécessité d'un suivi continu des AIC au niveau des Gouvernorats permettant de trouver les problèmes et de procéder en temps opportun aux changements qui s'imposent. La mise en place d'un système intégré de gestion (SIG) sera un outil précieux pour le personnel de Génie rural permettant de faire un meilleur usage des ordinateurs fournis par la KfW dans chaque Gouvernorat. Le dernier aspect est d'aider le GR à élaborer un manuel de politiques et de procédures d'entretien pour chaque Gouvernorat.

Ces études et consultations devraient permettre de répondre à certaines des questions les plus difficiles liées à la création des AIC sur le plan national.

### 2.3.2 Projets pilotes

La principale activité au sein de ce volet consiste à suivre les approches utilisées par la KfW dans les sites de projets. La KfW en est à la troisième étape d'un projet visant à installer des systèmes d'eau potable dans les zones rurales de la Tunisie. Le Projet de la KfW vient d'adopter une approche qui prévoit de créer des AIC sur les lieux où sont installés des systèmes de la KfW ainsi que les lieux où de nouveaux systèmes sont prévus. L'équipe propose de suivre les progrès de certaines AIC sélectionnées sur les sites de la KfW. Cet examen prévu sur 14 mois permettra de mieux comprendre le processus de création des AIC dans les différentes régions de la Tunisie. Les diverses études et évaluations ont permis de bien comprendre le processus de création des AIC à Kasserine et à Gafsa du Nord, mais la démarche et les conséquences sont moins bien connues ailleurs dans le pays. Ainsi, ce programme cherche à dégager les différences régionales en ce qui concerne la création des AIC.

La seconde activité prévue dans le cadre de cette composante est une évaluation rapide de la capacité des AIC à entreprendre des activités de développement communautaire. D'amples preuves de cette capacité sont données à Kasserine dans le cadre du Projet financé par l'USAID. Dans le cadre de la présente activité, l'on étudiera les progrès faits jusqu'à présent à Kasserine, on sélectionnera le type d'activité de développement communautaire faisable pour les AIC et l'on fera des recommandations pour les élargir.

### 2.3.3 Formation

Le but de ce volet est d'élaborer du matériel pédagogique et de mettre en place un groupe de formateurs capables d'assumer la formation forcément plus importante créée par la croissance de plus en plus rapide des AIC. Du matériel pédagogique sera élaboré et testé et des formateurs formés, dans le cadre du plan d'action, pouvant apporter un soutien sur les sites du projet pilote de la KfW, tel qu'il en sera déterminé par le Gouvernement tunisien. Une fois celui-ci achevé, le

Génie rural devrait disposer d'un ensemble de matériels pédagogiques qu'il peut utiliser pour former les AIC ainsi que de formateurs chevronnés capables de conduire les programmes de formation à l'échelle nationale.

Ce volet comprend dix activités distinctes: élaboration de matériels pour de brefs programmes de formation à l'intention de divers groupes cibles, y compris les opérateurs de la pompe; les présidents; les trésoriers, les membres des AIC ainsi que les agents de santé communautaire. Trois groupes de formateurs seront formés: ingénieurs et techniciens pour la formation des opérateurs de la pompe; spécialistes de l'organisation communautaire pour la formation des présidents, trésoriers et membres communautaires des AIC; et agents de santé qui pourront former les agents de santé communautaires. L'une des activités consistera tout spécialement à élaborer du matériel qui sera utilisé pour une campagne nationale de marketing social des AIC, avec notamment des affiches, des spots radiophoniques et d'autres formes de publicité.

En plus, toujours dans le cadre de ce volet, une visite d'études est prévue dans plusieurs pays asiatiques pour cinq fonctionnaires de haut niveau. Ces pays ont adopté une approche décentralisée pour l'exploitation des systèmes d'eau. La visite d'études permettra de tirer les enseignements des expériences de ces pays et montrera le type de soutien que l'Etat doit apporter à la réalisation d'une stratégie pour les AIC.

Vers la fin du plan de formation, une évaluation sera faite pour déterminer dans quelle mesure ces activités ont aidé à la création et au fonctionnement des AIC. Cela permettra de mettre sous forme finale le type de formation prévue dans la stratégie nationale.

#### 2.3.4 Achats

La KfW est chargée de l'acquisition du matériel nécessaire pour le Plan d'action, elle fournira notamment les véhicules ordinaires ou tout terrain et les ordinateurs et financera la publication de divers matériels pédagogiques. Le nombre exact de véhicules et d'ordinateurs est spécifié dans la convention de prêts entre la KfW et le Gouvernement tunisien.

#### 2.3.5 Elaboration et mise sous forme finale de la stratégie

Ce volet comprend quatre activités distinctes de suivi et d'élaboration, aussi bien du Plan d'action que de la stratégie elle-même. Ce volet ne se penche pas sur des questions spécifiques. La première activité est un atelier à mi-parcours pour évaluer les progrès faits au niveau de la mise en oeuvre du Plan d'action et pour procéder à toute correction en temps opportun. La deuxième consiste à élaborer un manuel de procédures pour la création et le fonctionnement des AIC. Il s'agira d'un manuel opérationnel prévu pour être utilisé sur le terrain au niveau Gouvernorat. Il aidera à uniformiser les approches d'une région à l'autre. Il sera rédigé vers la fin du Plan d'action, après que soient achevés les études et le suivi du projet pilote.

La rédaction de la stratégie nationale elle-même fait l'objet de la troisième activité. Le document présentera un cadre général pour la création des AIC en s'inspirant des leçons apprises pendant la mise en oeuvre du Plan d'action. La dernière activité consistera à organiser un séminaire national pour les responsables, forum qui leur permettra de faire les derniers commentaires sur la stratégie et de l'approuver. Le séminaire marquera également le début de la mise en application de la stratégie. Les deux activités finales demanderont d'autres sources de financement. Le Tableau 2 apporte un récapitulatif de l'assistance technique nécessaire.

#### 2.4 Suivi et coordination du Plan d'action

Le Plan d'action comprend 20 activités séparées, outre le soutien et le financement du projet apportés par la KfW. Il faudra nommer une personne à plein temps chargé de coordonner et de suivre les diverses activités. Un comité de coordination du Plan d'action devrait également être créé pour suivre le Plan d'action. Les membres devraient faire partie de l'USAID, du GR/Tunis, du CRDA/Kasserine et de la KfW (lorsqu'ils sont dans le pays). Un bureau sera mis à la disposition du GR pour tous les consultants de l'extérieur. L'équipe pense qu'il faudra au moins une personne à plein temps du personnel du Génie rural/Tunis. Voilà une première liste des responsabilités qui incomberont à ce coordinateur.

- o Accueillir et mettre au courant les consultants
- o Organiser les visites des consultants, prévenir les représentants officiels concernés dans les divers Gouvernorats et aménager les réunions
- o Organiser des activités de formation, par exemple, sélection des locaux, paiement des indemnités journalières, notification des participants, arrangements pour les repas et le logement, etc.
- o Participer à la formation pour certains des ateliers
- o Revoir les rapports des consultants
- o Avoir une réunion de synthèse avec les consultants à la fin de leur mission
- o Apporter un soutien technique direct aux Gouvernorats en ce qui concerne la création des AIC
- o Coordonner avec le ministère de la Santé l'inclusion des activités d'éducation en matière d'hygiène
- o Aider à rédiger la stratégie nationale
- o Aider à rédiger le manuel de procédures sur la création des AIC



- o En général, suivre la mise en oeuvre du Plan d'action et proposer les corrections à mi-parcours

S'il n'est pas possible que le Génie rural/Tunis nomme un coordinateur à plein temps, l'USAID devrait envisager dans le cadre de son projet d'apporter les fonds nécessaires pour pouvoir nommer un Tunisien à ce poste pendant la réalisation du Plan d'action.

De plus, l'équipe pense qu'il faudra deux membres à plein temps qui se consacreront uniquement aux divers aspects liés au fonctionnement des AIC dans chaque Gouvernorat. Il est évident qu'avec le projet de la KfW et le plus grand nombre d'AIC dans les autres Gouvernorats, il faudra du personnel formé qui ait le temps de se consacrer à la création des AIC.

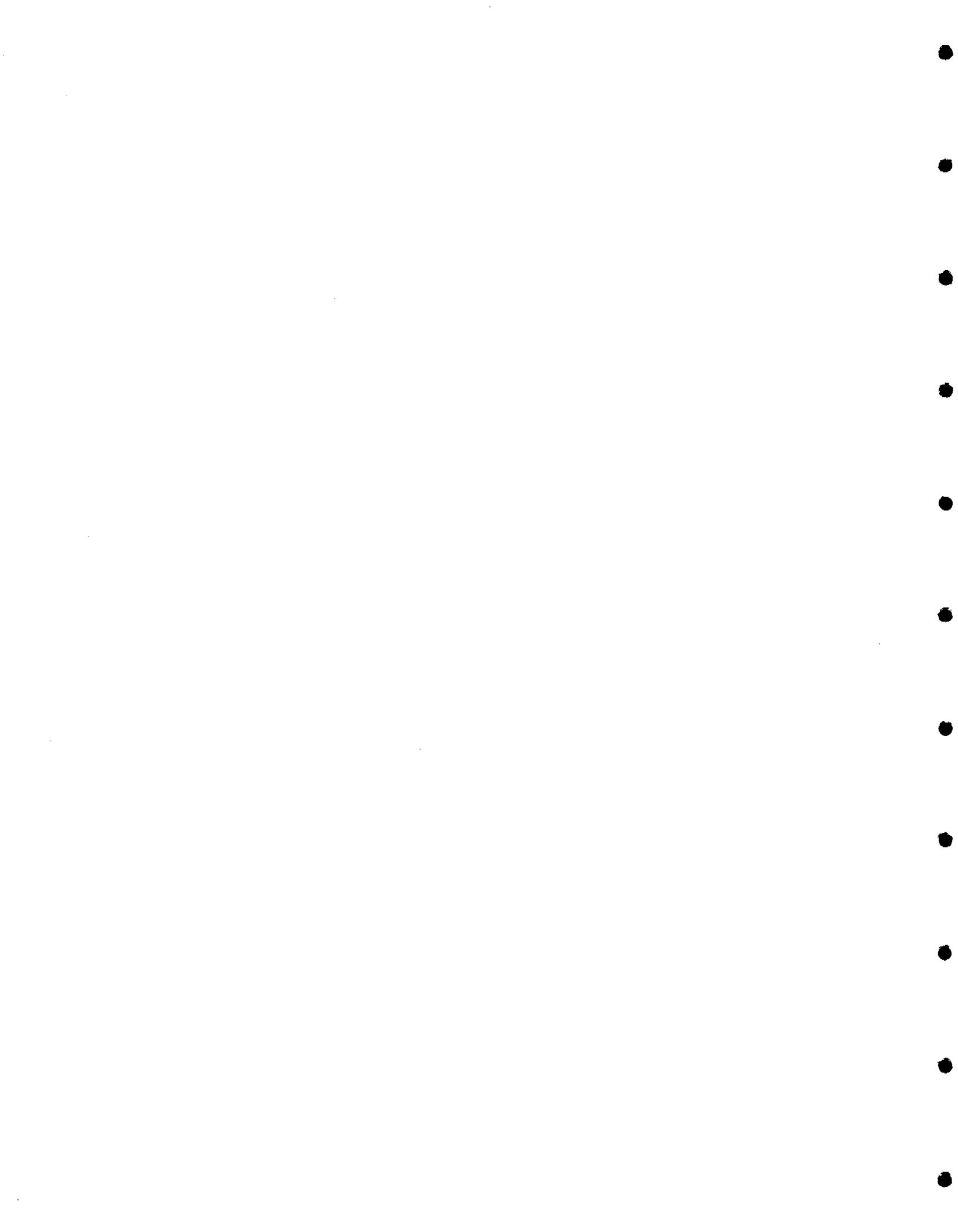


Tableau 2  
Récapitulatif de l'assistance technique

Activité	Date	Niveau d'effort	Consultants nécessaires
<b>1. ETUDES APPLIQUES</b>			
A. Analyse comparative	août-septembre 1990	17 semaines total: 5 semaines chacun en Tunisie	. Scientifique social expérimenté en AIC . Scientifique social avec bonne formation économique . Scientifique social ou diplôme en gestion, expérience en recherche rurale (Tunisien)
B. Etude coût-avantages	septembre-octobre 1990	10 semaines total 4 semaines chacun en Tunisie	. Economiste ou analyste financier expérimenté en IEC . Economiste ou domaine connexe (Tunisien)
C. Politiques et procédures d'entretien des systèmes d'eau	novembre 1990-avril 1991	10 mois total: 2 mois consultant internat. 8 mois consultants locaux	. Ingénieur d'entretien . Ingénieur d'entretien (Tunisien) . Ecrivain/dessinateur (Tunisien) . Formateur (Tunisien)
D. Analyse institutionnelle	9 janvier 1991	6 semaines total: 3 semaines chacun en Tunisie	. Spécialiste de la valorisation des ressources humaines . Scientifique social expérimenté en évaluation des institutions (Tunisien)
E. SIG pour le suivi des AIC	mars 1991	8 semaines total 4 semaines chacun en Tunisie	. Spécialiste en SIG expérimenté dans la mise en place de systèmes de gestion de données . Spécialiste en informatique (Tunisien)

Activité	Date	Niveau d'effort	Consultants nécessaires
<b>2. PROJETS PILOTES</b>			
A. Projet pilote pour suivre les AIC	juin 1990- septembre 1991	14 mois total	. Coordinateur du projet . Scientifique social avec expérience en AIC . Scientifique social avec expérience en recherches (Tunisien) . Deux assistants de recherches avec diplômes en sciences sociales (Tunisien)
B. Evaluation de la capacité des AIC en matière de développement communautaire	janvier-février 1991	6 semaines total: 3 semaines chacun en Tunisie	. Scientifique social avec formation en développement communautaire . Expert du développement communautaire (Tunisien)
<b>3. FORMATION</b>			
A. Visite d'études en Asie	août-septembre 1990	8 semaines total: 3 semaines chaque consultant pour visite d'études elle-même	. Coordinateur avec expérience en AIC . Coordinateur de la logistique
B. Elaboration du programme de formation pour les opérateurs de la pompe	juillet-août 1990	5-10 semaines total: 5 semaines dans le pays	. Spécialiste en matériel pédagogique technique . Ingénieur (consultant tunisien, s'il n'appartient pas au GR)
C. Elaboration du programme de formation pour les AIC	juin-juillet 1990	8 semaines total: 4 semaines chacun dans le pays	. Spécialiste en formation ayant de l'expérience en eau et assainissement . Spécialiste en AIC, avec un diplôme en sciences sociales (Tunisien)
D. Elaborat. d'un programme de formation pour l'éducation en matière d'hygiène	septembre- octobre 1990	3-5 semaines	. Educateur sanitaire ayant de l'expérience en formation et eau et assainissement

Activité	Date	Niveau d'effort	Consultants nécessaires
E. Formation des formateurs: ingénieurs et techniciens	octobre-novembre 1990	10 semaines total:* 5 semaines chacun en Tunisie, atelier de deux semaines	. 2 spécialistes de la formation . Ingénieur (devant être fourni par le GR)
F. Formation des formateurs: spécialistes de l'organisation communautaire	novembre-décembre 1990	10 semaines total: 5 semaines chacun en Tunisie, atelier de deux semaines	. Spécialiste de la formation . Spécialiste de la formation ayant de l'expérience en développement communautaire . Spécialiste de l'organisation communautaire (devant être fourni par le GR)
G. Formation des formateurs: spécialiste d'éducation en matière d'hygiène	janvier-février 1991	10 semaines total: 5 semaines chacun en Tunisie, atelier de deux semaines	. Spécialiste de la formation . Educateur sanitaire avec compétences pédagogiques . Educateur sanitaire (devant être fourni par le MSP)
H. Stage de recyclage	juin 1991	10 semaines total: 5 semaines chacun en Tunisie, 3 ateliers de trois jours	. 2 spécialistes de la formation
I. Marketing social	juin 1991	6 semaines total: 3 semaines chacun en Tunisie	. Expert en marketing social avec de l'expérience en eau et assainissement . Expert en marketing social avec de l'expérience en production (Tunisien)
J. Evaluation de la formation	juillet 1991	8 semaines total: 4 semaines chacun en Tunisie	. Spécialiste de l'évaluation de la formation . Scientifique social avec de l'expérience en développement communautaire (Tunisien)

\* Personnes fournies par le Gouvernement tunisien ne sont pas comprises dans "niveau d'effort"

Activité	Date	Niveau d'effort	Consultants nécessaires
<b>4. FINALISATION DE LA STRATEGIE</b>			
A. Atelier à mi-parcours	février-mars 1991	3 semaines total	. animateur de l'atelier . scientifique social avec de l'expérience en AIC
B. Manuel de procédures pour les AIC	juillet-août 1991	4 semaines	. spécialiste en AIC avec de l'expérience pour rédiger des documents de directives
(Activités ci-dessous financées par d'autres sources que le Projet des institutions d'eau potable en zones rurales)			
C. Projet de stratégie nationale	septembre-octobre 1991	4 semaines	. spécialiste en AIC
D. Séminaire national	novembre-décembre 1991	2 semaines	. animateur

## Chapitre 3

### CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

#### 3.1 Conclusions

1. Le Gouvernement tunisien a réalisé un travail remarquable en ce qui concerne la création des AIC. Le cadre législatif en place et l'expérience acquise dans les Gouvernorats de Kasserine et Kairouan fournissent une excellente base pour élaborer une stratégie nationale. Les AIC fonctionnent, certaines d'entre elles d'ailleurs très bien, démontrant ainsi que le concept est viable en Tunisie.
2. Certaines grandes questions, qui feront l'objet d'une série d'activités prévues dans le présent Plan d'action, devront être résolues. La mise en application du Plan d'action devrait apporter les informations nécessaires pour étayer les décisions concernant l'approche qu'utilisera la stratégie nationale.
3. L'étroite collaboration entre la KfW et l'USAID ainsi que le soutien et l'intérêt du Gouvernement tunisien ont débouché sur un Plan d'action bien plus complet que prévu au départ. Le Plan d'action est un excellent exemple montrant comment une collaboration étroite entre bailleurs de fonds augmente les chances de succès de la stratégie nationale des AIC.

#### 3.2 Recommandations

Il convient que:

1. Le Génie rural/Tunis nomme aussi vite que possible une personne à plein temps chargée de coordonner et de suivre le Plan d'action.
2. Le Génie rural/Tunis nomme deux personnes par Gouvernorat (un spécialiste de l'organisation communautaire et un ingénieur) qui se consacreront à plein temps à la création et à la formation des AIC sur les sites d'un projet de la KfW.
3. L'USAID/Tunis recrute un consultant qui passera une semaine en Tunisie pour trouver des personnes et de sociétés capables d'exécuter les tâches assignées aux collaborateurs locaux dans le cadre du Plan.
4. L'USAID/Tunisie se charge au plus vite des tâches administratives nécessaires pour commanditer les diverses activités. Il serait bon que les premières activités commencent en juin 1990.
5. Il serait bon que le Plan d'action se déroule dans la séquence ébauchée dans le calendrier d'exécution.





**Section II**

**Descriptions des tâches: avant-projets**



## Description des tâches

### Etude comparative des approches à la création des AIC

#### Données générales

Dans le cadre d'un effort visant à mettre en place une approche institutionnelle décentralisée de l'exploitation et de l'entretien des systèmes d'eau potable. Un projet financé par l'USAID dans le Gouvernorat de Kasserine a mis au point un ensemble de méthodes pour la création et l'encouragement des Associations d'intérêt collectif (AIC). La même formule est répétée à Kairouan et dans d'autres Gouvernorats. Malgré l'expérience gagnée dans différentes parties du pays, l'on n'a pas encore nettement délimité une approche permettant un fonctionnement efficace et durable des AIC. Le but de cette étude est de comparer les diverses approches adoptées, de revoir les leçons apprises et de cerner les actions spécifiques pouvant mener à un plus grand succès.

Cette analyse comparative est la première d'une série d'études qui seront entreprises dans le cadre du Plan d'action afin de trouver un modèle pouvant être adopté comme stratégie nationale. L'étude comprendra une analyse détaillée des approches à la création et à l'encouragement des AIC à Kasserine, Kairouan et dans d'autres Gouvernorats choisis jusqu'à présent ainsi que des résultats obtenus à ce jour. Elle aboutira à des conclusions et recommandations pour une stratégie de formation réussie d'AIC durables au niveau national.

#### Tâches

Conformément au mandat, une équipe de consultants réalisera les tâches suivantes et traitera des aspects donnés ci-après:

1. Pour commencer, les consultants devront revoir les documents de l'AID et les rapports sur la création des AIC à Kasserine ainsi que les rapports disponibles sur les AIC dans d'autres parties du pays. L'équipe étudiera également la législation actuelle pour les AIC qui constitue la base de leur création.
2. Même si l'étude est une comparaison des approches entre les Gouvernorats de Kasserine et de Kairouan, elle permettra également d'étudier les approches dans deux ou trois autres Gouvernorats où les AIC sont en train de se former. Les consultants, conjointement avec le CRDA/Kasserine et le Génie rural/Tunis, choisiront ces Gouvernorats en fonction d'un premier examen de la littérature.
3. Les consultants s'entretiendront avec le personnel des Gouvernorats pour étudier les approches du CRDA visant à promouvoir des AIC. Les questions étudiées sont les suivantes:
  - (a) Les délais pour arriver au statut actuel des AIC, le personnel nommé comme spécialistes des AIC et leurs efforts pour encourager les AIC

(main-d'oeuvre, fréquence de contact dans les communautés, qualifications générales et expertise du personnel).

- (b) Approche utilisée pour conférer aux AIC la responsabilité de l'exploitation et de l'entretien.
  - (c) Approche pour le suivi des activités de l'AIC, y compris le suivi financier et une plus grande autonomie financière des AIC.
  - (d) Arrangements logistiques pour que les spécialistes des AIC puissent agir rapidement et efficacement (véhicule utilisé et temps disponible).
  - (e) Efforts faits par le personnel pour faire participer les bénéficiaires au plan et aux travaux des points d'eau et à la sélection des sites.
  - (f) Méthode de travail avec les différents types de communautés et souplesse de l'approche.
  - (g) Approche en ce qui concerne l'éducation en matière d'hygiène et la participation des femmes.
4. Les consultants choisiront également, en collaboration avec le Génie rural dans chaque Gouvernorat, un échantillon avec au moins deux AIC qui ont réussi et deux qui n'ont pas réussi. Les consultants vont rendre visite à ces AIC pour juger de l'impact de l'approche adoptée. Les consultants vont évaluer sur une base comparative l'efficacité et la pérennité des AIC. Ils vont définir le niveau et les tendances dans les responsabilités d'exploitation et d'entretien, dans la collecte des redevances, le processus décisionnel et la capacité des AIC, peuvent-elles juste gérer l'eau ou entreprendre également d'autres activités de développement communautaire.
5. Ensuite, l'équipe des consultants va cerner les différences dans les approches et leurs conséquences sur la création des AIC. Ces approches seront données dans le projet de rapport qui insiste sur une plus grande participation des usagers à l'exploitation et à l'entretien et recommandera des changements ou des modifications pour renforcer davantage le rôle des AIC.
6. Les consultants vont présenter les résultats et conclusions lors d'une réunion avec le CRDA/Kasserine, le Génie rural/Tunis, l'USAID/Tunis et si possible la KfW. On tiendra compte dans le rapport final des commentaires et suggestions. Ce rapport sera présenté à l'USAID/Tunis, au CRDA/Kasserine et au Génie rural/Tunis ainsi qu'à la KfW.

#### Personnel

Cette étude sera entreprise par une équipe de deux consultants expatriés et ayant les qualifications suivantes:

1. Diplôme de niveau supérieur en sciences sociales (sociologie rurale, anthropologie); expérience avec les Associations d'intérêt collectif en Tunisie ou dans d'autres pays méditerranéens; expérience souhaitable également dans le cadre d'autres projets financés par l'USAID à Kasserine.
2. Diplôme en sciences sociales de niveau supérieur, de préférence avec de bonnes connaissances en économie, expérience en matière de participation des usagers des systèmes d'eau dans le tiers monde, de préférence en Tunisie ou dans d'autres pays d'Asie.
3. Maîtrise du français et de l'arabe.

#### Niveau d'effort

Cette activité prendra environ cinq semaines. La première sera consacrée à une réunion de planification de deux jours de l'équipe à Washington. Les quatre suivantes se dérouleront en Tunisie. Pendant la première semaine dans le pays, l'équipe va étudier les rapports et choisir les Gouvernorats où seront faites les études sur le terrain. Pendant les deux semaines suivantes, on rendra visite au personnel du Génie rural et aux AIC dans les Gouvernorats choisis. Pendant la dernière semaine dans le pays, on préparera l'avant-projet de rapport qui sera présenté au CRDA/Kasserine, au Génie rural/Tunis, à la KfW et à l'USAID.



## Description des tâches

### Analyse coûts-avantages liés à la création et au fonctionnement des AIC

#### Données générales

Le but de cette étude est de faire une analyse sur les coûts-avantages dans le cadre du Plan d'action et de réunir et préparer les informations nécessaires pour formuler une stratégie nationale à l'intention des Associations d'intérêt collectif (AIC) en Tunisie. L'une des étapes plus cruciales du Plan d'action est de déterminer une stratégie efficace par rapport aux coûts que peut réaliser le Gouvernement, tenant compte de la volonté et de la capacité des différentes communautés de soutenir financièrement l'exploitation et l'entretien des systèmes d'eau complexes. Les diverses études et évaluations du Projet d'eau potable financé par l'USAID dans les Gouvernorats de Kasserine et Gafsa du Nord ont dégagé un nombre impressionnant d'informations sur les coûts liés à la création, au suivi et au fonctionnement des AIC. Cette formule commence à se répéter dans d'autres Gouvernorats, mais n'a pas fait l'objet d'analyses aussi approfondies. Par conséquent, l'on ne connaît pas véritablement les coûts et avantages globaux.

La présente étude a trois objectifs primaires, correspondant aux trois différentes tâches. La première est d'analyser les coûts et avantages liés aux différentes approches adoptées jusqu'à présent pour la création et le soutien des AIC. Un deuxième objectif est de mettre au point un modèle qui permettra de définir les différentes responsabilités liées à l'exploitation et à l'entretien de systèmes d'eau potable complexes et coûteux. Le Gouvernement de la Tunisie n'a pas encore défini le niveau de responsabilités que devront prendre les AIC en matière d'entretien des systèmes. Pour cela, des études doivent être faites pour montrer les options, en fonction de la volonté et de la capacité des AIC à assumer la responsabilité de leurs systèmes d'eau. Le Gouvernement devrait-il continuer à subventionner les réparations coûteuses nécessaires pour les systèmes conçus uniquement pour de l'eau potable? L'objet final de l'étude est de réétudier la volonté et la capacité de payer pour différents programmes d'entretien, en incorporant des données provenant des communautés où les AIC gèrent également l'eau d'irrigation.

Les analyses de coûts-avantages se feront toute de suite après l'étude intitulée: Etude comparative de la création des AIC. Cette étude appliquée sera faite dans le cadre du Plan d'action et devrait apporter des informations générales sur le statut actuel des AIC en Tunisie.

#### Tâches

1. Le consultant expatrié participera à une réunion d'une journée de collecte d'informations et de planification aux Etats-Unis, organisée par des personnes qui ont une très longue expérience acquise dans le cadre des divers projets d'eau potable en Tunisie et qui ont une bonne maîtrise des objectifs globaux du Plan d'action.

2. Les consultants vont étudier des rapports et données qui existent déjà sur les projets dans les Gouvernorats de Kasserine et Gafsa du Nord pour évaluer quelles sont les informations complémentaires qui seront nécessaires. Les documents avec les informations socio-économiques pertinentes et les descriptions des systèmes régionaux de production seront également consultés pour mieux saisir la diversité régionale.
3. En collaboration avec le Génie rural/Tunis, les consultants choisiront un échantillon de Gouvernorats qui seront visités dans les régions du Sud, du Centre et du Nord de la Tunisie. L'échantillon devrait comprendre au moins quatre Gouvernorats, un dans chacune des régions représentées. L'on cherchera au moment de la sélection à retenir les Gouvernorats qui ont des AIC parmi les plus avancées.
4. Des visites sur le terrain seront faites dans chacun des Gouvernorats et l'on s'entretiendra avec les personnes chargées de la réalisation des programmes visant à la création des AIC. Autant de détails que possible seront réunis sur les coûts du programme global. On cherchera tout particulièrement à déterminer les coûts par AIC officiellement établis dans ce Gouvernorat. Les coûts comprendront tout en n'étant pas limités aux dépenses associées au personnel, aux transports et à la formation.
5. Dans chaque Gouvernorat, les consultants vont réunir des informations sur les dépenses annuelles encourues par les diverses agences publiques chargées de l'entretien des systèmes d'eau. Les consultants chercheront, dans la mesure du possible, à calculer la différence entre les programmes d'exploitation et d'entretien réalisés avant et après la création des AIC. L'on discutera avec les personnes chargées de l'entretien des systèmes d'eau au niveau régional pour comprendre la méthode actuelle du partage des responsabilités entre les AIC et les agents publics.
6. Un échantillon avec au minimum quatre AIC sera choisi en collaboration avec les représentants officiels en vue des visites sur le terrain. Il faudrait limiter ces visites aux AIC qui gèrent les systèmes d'eau de manière à obtenir les coûts d'exploitation et d'entretien. Les sites choisis devraient disposer d'une combinaison de systèmes (certains mis en place uniquement pour l'eau potable et les autres pour l'eau potable et l'eau d'irrigation).
7. Des visites sur le terrain seront faites à chacun des sites choisis et des discussions seront tenues avec les représentants des AIC et les membres communautaires afin de déterminer les coûts annuels de l'exploitation et de l'entretien des systèmes d'eau. On réunira également les données sur le montant que les membres des associations payent pour l'eau. Des techniques d'évaluation rapide seront utilisées pour déterminer la volonté et la capacité des membres communautaires de payer pour l'eau.
8. En fonction des résultats obtenus des différents Gouvernorats, les consultants feront un compte rendu des coûts et avantages liés à la création et au suivi continu des AIC.



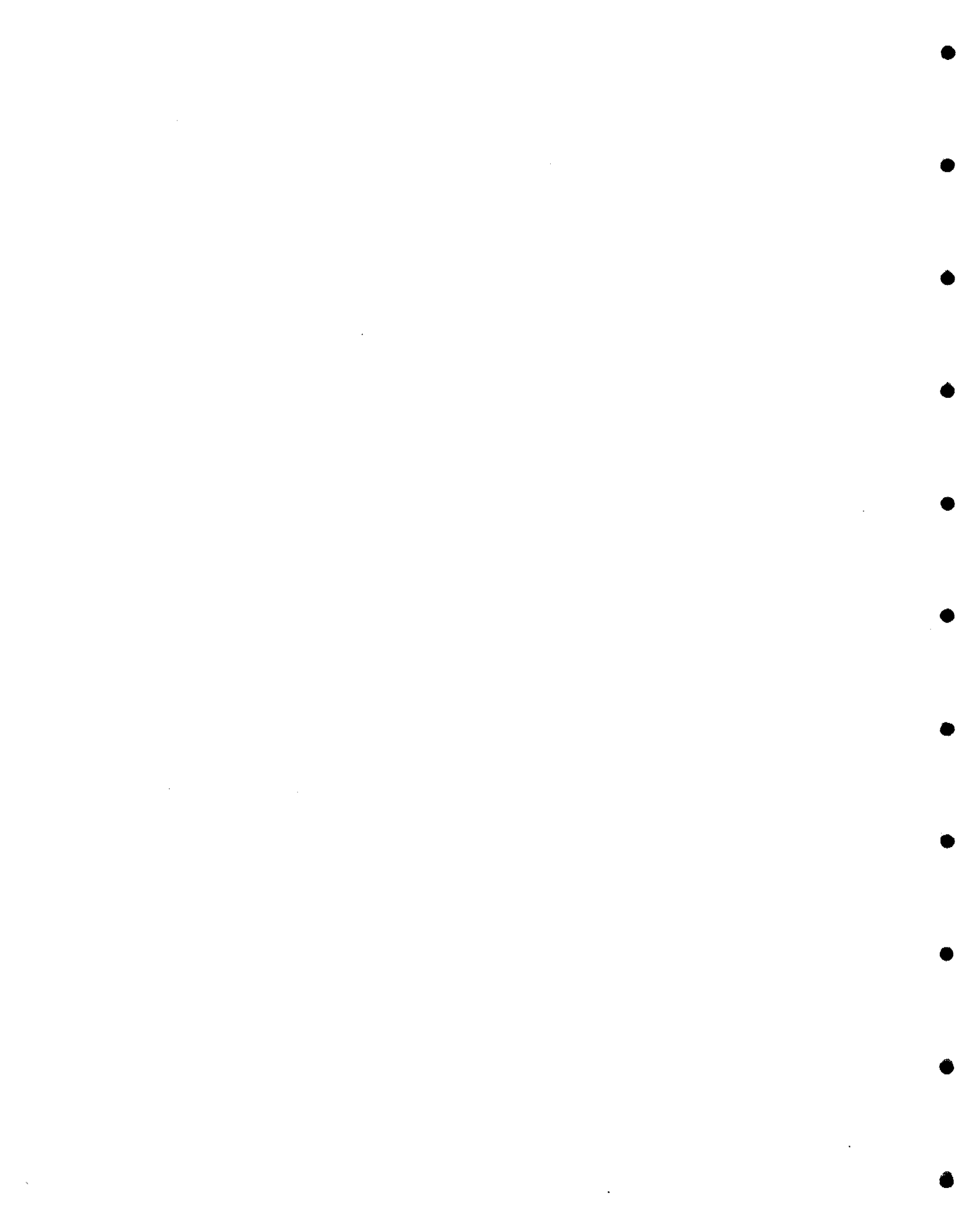
9. En collaboration avec le Génie rural/Tunis et le CRDA/Kasserine, les consultants vont élaborer un modèle hypothétique précisant le niveau de responsabilité dont on peut s'attendre de la part des AIC en ce qui concerne l'exploitation et l'entretien des systèmes utilisés uniquement pour l'eau potable. La fourchette de possibilités est la suivante: les AIC peuvent être uniquement responsables des coûts d'entretien quotidiens du système et le Gouvernement prend à sa charge tous les autres coûts, alors les AIC peuvent être responsables de tous les coûts d'entretien.
10. Un modèle analogue avec le niveau de responsabilité pour l'exploitation et l'entretien sera mis au point avec les données sur les AIC qui ont des systèmes aussi bien pour l'eau d'irrigation que pour l'eau potable.

### **Personnel**

Deux consultants seront nécessaires pour cette tâche, un expatrié et un Tunisien. Le consultant expatrié devrait avoir un diplôme de niveau supérieur en économie ou économie agricole ainsi qu'une vaste expérience avec des systèmes d'eau potable fondés sur la participation des bénéficiaires/AIC et/ou dans les secteurs d'irrigation. Il est capital qu'il ait une expérience dans le Tiers monde, de préférence en Tunisie ou dans d'autres parties de l'Afrique, au Moyen Orient ou en Asie. La maîtrise du français et de l'arabe est nécessaire. Le consultant tunisien devrait avoir un diplôme en économie ou dans une discipline connexe et une bonne expérience au niveau des pratiques financières du Gouvernement tunisien et connaître les projets d'eau potable et d'irrigation.

### **Niveau d'effort**

Cette activité prendra au total dix semaines. Les deux consultants vont passer quatre semaines en Tunisie et le consultant expatrié va finaliser l'analyse des données et le rapport aux Etats-Unis. La structure et le contenu de l'avant-projet du rapport seront présentés au Génie rural de Tunisie et à l'USAID avant le départ du consultant expatrié de la Tunisie. Un rapport final sera présenté au Génie rural/Tunis, au CRDA/Kasserine, à la KfW et à l'USAID/Tunisie.



## Description des tâches

### Analyse institutionnelle

#### Données générales

Le but de cette étude est d'identifier les changements au sein du Génie rural si l'on veut créer des Associations d'intérêt collectif viables et efficaces sur l'ensemble de la Tunisie. Cette étude s'inspire d'études antérieures faites dans le Plan d'action, surtout l'analyse comparative des approches à la création des AIC et l'analyse coûts-avantages liés à la création et au fonctionnement des AIC. Ces études vont détailler les diverses approches adoptées actuellement pour la création des AIC, leurs points forts et faibles ainsi que les coûts financiers et avantages.

Sur la base de ces études et d'une évaluation des besoins et contraintes en Tunisie, l'analyse institutionnelle va aboutir à un rapport final avec:

- o La définition de structures institutionnelles adéquates pour créer des AIC sur le plan national, notamment, identification des divers postes, rôles, et fonctions nécessaires dans le cadre de cette structure.
- o Recommandations de procédures pour appliquer la structure institutionnelle sur le plan national.
- o Recommandations pour les ressources matérielles et les achats nécessaires.

#### Tâches

Les tâches suivantes seront réalisées dans le cadre de cette mission:

1. Le consultant va revoir les études entreprises dans le cadre du Plan d'action et les autres documents connexes pour se familiariser avec les approches prises jusqu'à présent pour la formation des AIC, les coûts des différentes approches et les recommandations qui se dégagent de ces études.
2. Le consultant va brièvement visiter les bureaux du Génie rural à Kasserine, Kairouan et dans les autres Gouvernorats choisis où les AIC sont en train de se former. Le but de ces visites est de comprendre davantage les changements institutionnels qui accompagnent la mise en application de ces approches.
3. Le consultant va, en collaboration et après discussion avec le Génie rural/Tunis et le CRDA/Kasserine, choisir la structure institutionnelle adéquate et étudier les ressources humaines nécessaires pour créer des AIC sur l'ensemble de la Tunisie. Le consultant va accorder une très grande importance aux contraintes financières, humaines et logistiques signalées par le Génie rural/Tunis. Le consultant devra:

- (a) Déterminer le nombre de spécialistes de l'organisation communautaire nécessaires dans chaque Gouvernorat pour superviser et créer des AIC, et leur apporter la formation nécessaire.
  - (b) Définir les compétences et formation nécessaires pour occuper ces postes.
  - (c) Recruter du personnel pour les postes de spécialistes de l'organisation communautaire, notamment du nouveau personnel formé en sciences sociales, recyclage du personnel en place ou autres solutions.
  - (d) Définir clairement les rôles et responsabilités (termes de référence) pour les postes de spécialistes de l'organisation communautaire.
  - (e) Mettre en place les méthodes de compte rendu pour assurer un flux de données ponctuel et suffisant ainsi que des mécanismes de coordination entre les spécialistes de l'organisation communautaire et le personnel des autres agences publiques (santé, PDR, SONEDE, etc.).
  - (f) Déléguer les responsabilités de formation des représentants des AIC, des opérateurs de la pompe et des agents de santé communautaires.
  - (g) Définir le personnel, de courte durée et de longue durée, nécessaire pour créer des AIC et prévoir la suppression progressive de ces postes.
4. Le consultant va étudier les nouvelles dispositions prises pour le personnel chargé de l'exploitation et de l'entretien proposées par les consultants de WASH pour le Gouvernorat de Kasserine et voir dans quelle mesure cela peut être répété dans d'autres Gouvernorats. Par exemple, si les AIC prennent davantage en main l'entretien des systèmes, il sera nécessaire de former davantage de personnes dans le court terme.
  5. En consultation avec le Génie rural/Tunis, le consultant va étudier la nécessité de recruter du personnel à long terme pour le Génie rural/Tunis, personnel qui sera chargé de coordonner et de suivre les activités du personnel dans les Gouvernorats.
  6. Le consultant va également définir les ressources humaines nécessaires pour former le personnel qui opérera dans chaque Gouvernorat. Le consultant va définir le nombre et le type de formateurs nécessaires, face au nombre de personnel qui devra être formé, leurs compétences et expérience. Le consultant va également choisir un institut de formation qui pourra dispenser la formation dans le long terme.
  7. Les résultats seront consignés dans un avant-projet de rapport qui sera revu par le personnel concerné du Génie rural/Tunis, du CRDA/Kasserine, de l'USAID et, si possible, de la KfW. Le rapport va donner de manière précise la structure institutionnelle et l'éventail complet des ressources humaines nécessaires pour mettre en oeuvre la stratégie nationale. Le consultant va aménager un rendez-vous avec le personnel clé du Génie

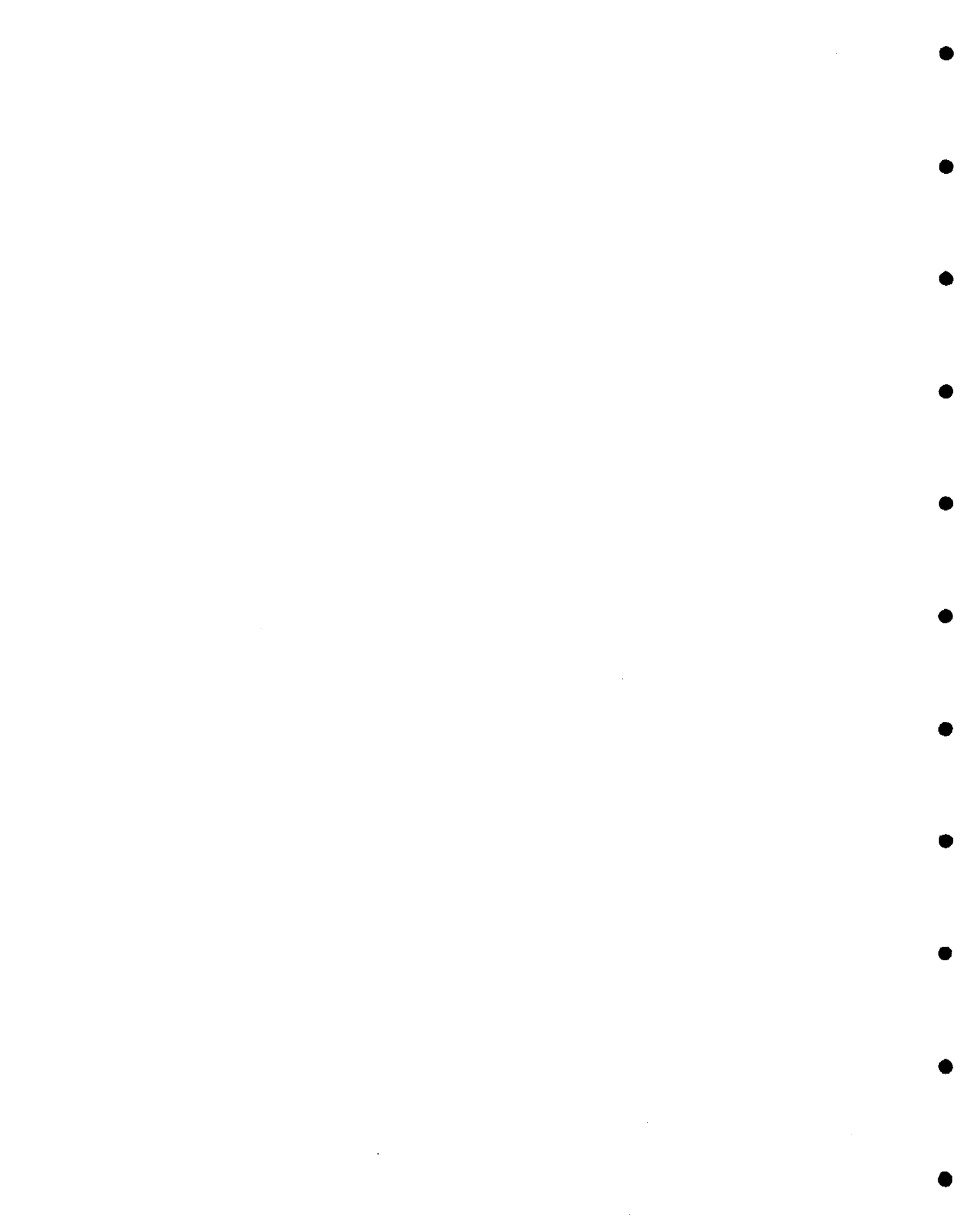
rural/Tunis afin de discuter de l'approche institutionnelle et d'obtenir leurs commentaires et suggestions.

#### **Personnel**

1. Un expatrié ou un Tunisien avec un diplôme supérieur dans une des sciences sociales suivantes (sociologie rurale, anthropologie, sciences politiques ou autre); expérience pratique dans l'évaluation des besoins institutionnels; expérience en Tunisie ou dans d'autres pays africains, méditerranéens ou asiatiques.
2. Un expatrié avec une très bonne expérience en valorisation des ressources humaines pour les projets d'alimentation en eau. Il devra avoir une expérience pratique en Tunisie ou dans d'autres pays africains méditerranéens ou asiatiques.
3. Maîtrise du français ou de l'arabe.

#### **Niveau d'effort**

Cette activité prendra environ trois semaines. Après une réunion de planification de l'équipe à Washington, les deux premières semaines seront passées à Tunis pour revoir les documents et discuter des objectifs de l'étude avec le Génie rural/Tunis, le CRDA/Kasserine et les fonctionnaires qui sont venus des différents Gouvernorats. La dernière semaine sera consacrée à la rédaction et à la mise sous forme finale du rapport, ainsi qu'à une réunion avec le personnel de Génie rural/Tunis, du CRDA/Kasserine, de la KfW et de l'USAID/Tunisie pour parler des conclusions de l'étude.



## Description des tâches

### Mise en place d'un système intégré de gestion (SIG) pour le suivi continu des AIC

#### Données générales

La Kreditanstalt fur Wiederaubau (KfW) de l'Allemagne fédérale entame la deuxième étape d'un projet visant à installer environ 80 nouveaux systèmes d'eau potable en Tunisie. Les travaux incombent au Génie rural (GR) du ministère de l'Agriculture. Au vu des progrès réalisés grâce à la création d'Associations d'intérêt collectif (AIC) à Kasserine, Kairouan, et dans les autres Gouvernorats, le projet financé par la KfW a adopté une approche qui prévoit de créer des AIC là où il existe déjà des systèmes d'eau ainsi que dans les régions où de nouveaux systèmes seront installés. Le projet d'eau potable de la KfW prévoit des fonds pour l'achat de véhicules et d'ordinateurs en vue de soutenir cette approche. En principe, un système de micro-ordinateurs sera installé dans les bureaux du Génie rural dans chacun des 23 Gouvernorats. Ce nouveau système d'informatique aidera, entre autres, à suivre la création et à adopter une assistance technique continue aux AIC régionales.

Parallèlement, l'USAID appuie un Plan d'action visant à mettre en oeuvre une stratégie nationale pour la création et le suivi continu des AIC en Tunisie. Le Plan d'action prévoit, entre autres, de créer un système avec une base de données uniformisées qui fera partie de la stratégie nationale et qui permettra de superviser la création et le fonctionnement des AIC. La consultation pour le système intégré de gestion (SIG) est d'aider le Comité de coordination des AIC du Génie rural/Tunis à élaborer un système modèle de base de données pouvant être mis en place dans les différents bureaux des Gouvernorats. Il incombera au Génie rural/Tunis de diffuser la base de données dans les Gouvernorats et d'apporter une formation en vue de son fonctionnement.

Au moment où était rédigé le Plan d'action, la KfW prévoyait un consultant à court terme pour environ six mois pouvant mettre sur pied le SIG pour toutes les activités du Génie rural, y compris le suivi des AIC. Si le ou la consultant(e) de la KfW peut inclure le suivi des AIC dans son mandat, cette activité pourra être supprimée.

#### Tâches

1. Le consultant expatrié participera à une réunion de planification d'une journée aux Etats-Unis, dirigée par un coordinateur connaissant bien les projets d'eau potable en Tunisie et la stratégie du Plan d'action.
2. Le consultant expatrié travaillera avec une société tunisienne ou un particulier ayant de bonnes connaissances en SIG et des capacités nécessaires pour utiliser des logiciels de base de données en arabe. Un contrat sera passé avec le bureau de la personne en question pour le restant de la consultation.

3. Les deux consultants en SIG rencontreront les personnes au Génie rural/Tunis qui seront responsables des systèmes d'information sur les AIC afin d'étudier leurs besoins, capacités et contraintes.
4. Une visite sur le terrain sera effectuée dans plusieurs Gouvernorats qui supervisent déjà des AIC afin de déterminer le contenu et les besoins des bases de données.
5. Des visites seront effectuées auprès de plusieurs AIC et des réunions seront tenues avec le personnel des AIC dans les Gouvernorats afin d'étudier les possibilités de compte rendu au niveau du Gouvernorat pouvant être utilisé pour les activités des AIC.
6. En collaboration avec le Génie rural/Tunis, le CRDA/Kasserine, les consultants vont élaborer un SIG sur les AIC pouvant être distribué et utilisé dans la pratique au niveau Gouvernorat. Il convient de chercher à simplifier les écrans de saisie de données et les formats des menus.
7. Le SIG fera l'objet d'un bref test, utilisant un échantillon d'informations provenant du Gouvernorat pour repérer les éventuels domaines problématiques. Toute difficulté rencontrée devrait être corrigée avant la fin de la consultation.

#### **Personnel**

1. Un consultant expatrié disposant d'une expérience considérable dans la conception et l'exploitation de SIG pour les pays en développement. La préférence ira à une personne qui a déjà établi des systèmes de suivi avec bases de données dans le cadre de programmes basés sur la participation des bénéficiaires ou programmes avec des AIC. La personne devra maîtriser parfaitement le français ou l'arabe.
2. Un particulier ou une société tunisienne prête à fournir ses services, disposant de bonnes compétences et expérience en informatique et sachant utiliser des logiciels avec base de données en langue arabe.

#### **Niveau d'effort**

La conception d'un SIG prêt à être utilisé par les équipes responsables de la création et du suivi des AIC dans les Gouvernorats demandera environ huit semaines. Les deux consultants passeront chacun quatre semaines à préparer et à essayer le système de base de données.



## Description des tâches

### Projet pilote pour suivre la création et le fonctionnement des AIC mises en place grâce au soutien de la KfW

#### Données générales

La Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) de l'Allemagne fédérale entame la deuxième étape d'un projet visant à installer environ 80 nouveaux systèmes d'eau potable en Tunisie. Les travaux incombent au Génie rural (GR) du ministère de l'Agriculture. Au vu des progrès réalisés grâce à la création d'Associations d'intérêt collectif (AIC) à Kasserine, Kairouan, et dans les autres Gouvernorats, le projet financé par la KfW a adopté une approche qui prévoit de créer des AIC là où il existe déjà des systèmes d'eau ainsi que dans les régions où de nouveaux systèmes seront installés. Le projet d'eau potable de la KfW prévoit des fonds pour l'achat de véhicules et d'ordinateurs en vue de soutenir cette approche. En principe, un système de micro-ordinateurs sera installé dans les bureaux du Génie rural dans chacun des 23 Gouvernorats. Ce nouveau système d'informatique aidera, entre autres, à suivre la création et à adopter une assistance technique continue aux AIC régionales.

Parallèlement, l'USAID appuie un Plan d'action visant à mettre en oeuvre une stratégie nationale pour la création et le suivi continu des AIC en Tunisie. Le présent projet pilote va permettre de suivre un échantillon choisi d'AIC créé dans le cadre du projet de la KfW. L'objectif est d'arriver à mieux comprendre comment on met sur pied les AIC dans les différentes régions de la Tunisie. Diverses études et évaluations faites dans le cadre du Projet d'alimentation en eau potable de l'USAID, dans les Gouvernorats de Kasserine et Gafsa du Nord, ont apporté une profusion d'informations sur les méthodes de création et de fonctionnement des AIC dans la région centrale du pays. L'on connaît moins bien le processus ailleurs. Ce projet pilote vise à étudier les approches utilisées dans les diverses régions pour organiser des AIC et d'observer comment les habitants de ces régions envisagent leur participation. Le projet pilote permettra de mettre en place un mécanisme pour suivre les AIC dans les régions Nord et Sud de la Tunisie tout au long du plan d'action, et continuera à suivre les progrès des AIC dans la partie centrale du pays.

#### Tâches

1. L'équipe chargée du projet pilote choisira, en collaboration avec les responsables du Génie rural/Tunis, et si possible de la KfW, un échantillon de sites que l'on suivra pendant le projet. L'échantillon sera choisi parmi la liste des sites qui ont participé aux deux étapes du projet financé par la KfW. Il serait bon de choisir deux sites dans chacun des six Gouvernorats. Les Gouvernorats choisis devraient être distribués proportionnellement sur les trois régions (Nord, Sud et Centre). Les sites choisis devraient dans la mesure du possible regrouper une bonne combinaison de communautés situées dans ces Gouvernorats. Il serait également bon que l'échantillon représente les trois niveaux de création des AIC; communautés où l'on a installé des systèmes d'eau mais où on vient

juste de mettre sur pied des AIC; communautés avec des AIC opérationnelles; et régions où l'on démarre aussi bien l'installation des systèmes d'eau que des AIC.

2. L'équipe d'un projet pilote va préparer des questionnaires pour réunir des données initiales sur le statut socio-économique et sur l'utilisation de l'eau au niveau communautaire qui, conjugués à des interviews qualitatives, pourront être administrés régulièrement dans les communautés cibles. Il convient de faire attention aux changements dans l'utilisation de l'eau, surtout parmi les femmes ainsi qu'à la participation des bénéficiaires que les AIC ont su promouvoir et de voir s'il est possible d'utiliser les structures organisationnelles introduites dans la communauté pour d'autres travaux de développement communautaire. Ces enquêtes sont destinées à observer la manière dont les AIC ont changé les vies des populations rurales dans les différentes régions. L'enquête permettra également d'évaluer si le mécanisme AIC est viable pour les futures activités de développement communautaire. L'équipe se rendra auprès de chaque AIC de l'échantillon pour répéter la collecte de données environ tous les trois mois.
3. Tous les trois mois environ, l'équipe va rencontrer les personnes qui, au niveau du Gouvernorat, sont chargées de la création et du suivi des AIC dans la communautés cible. Ces visites tendent à obtenir des informations sur le statut des AIC et tout problème rencontré pendant le premier trimestre.
4. Suivant chaque série de visites sur le terrain auprès des AIC et services publics sélectionnés, l'équipe chargée de suivre le projet pilote va préparer un rapport récapitulatif des informations réunies et spécifiant l'état d'avancement du projet pilote. Le rapport sera présenté au Génie rural/Tunis, au CRDA/Kasserine, à l'USAID/Tunisie et à la KfW.
5. A la fin de l'étape collecte de données, environ trois mois avant la fin du Plan d'action, l'équipe va préparer un rapport final qui donnera en détail les expériences relatives à la création et au fonctionnement des AIC dans les différentes régions du pays. Le rapport final aura deux volets liés l'un à l'autre: examen des différences régionales dans les approches prises par les organisations publiques pour créer les AIC et réussite rencontrée à ce niveau; le deuxième parlera des diverses expériences des communautés dans la matière dont leurs AIC ont évolué. Le rapport fera des recommandations, examinant si les différences socio-économiques régionales doivent être prises en compte dans la formulation finale d'une stratégie nationale des Associations d'intérêt collectif conçue pour être souple.
6. L'équipe du projet pilote va préparer et présenter les résultats lors d'un séminaire d'une demi-journée à une journée pour les représentants du Génie rural/Tunis, de l'USAID/Tunisie, de la KfW et des autres organisations concernées du Gouvernement. Un rapport final en anglais et en français sera soumis au Génie rural/Tunis, au CRDA/Kasserine, à l'USAID/Tunisie et à la KfW.

## Personnel

1. Coordinateur du projet pilote -- coordinateur expatrié connaissant bien les divers projets d'eau potable en Tunisie et le programme général du Plan d'action pour l'élaboration d'une stratégie nationale des AIC. Il est vital d'avoir de l'expérience en matière de coordination de programmes longitudinaux de suivi et d'évaluation. Il est également nécessaire d'avoir une bonne maîtrise du français ou de l'arabe.
2. Coordinateur du projet pilote -- un consultant expatrié avec une école supérieure en anthropologie ou sociologie rurale et une vaste expérience de travail avec les AIC ou de projets basés sur la participation des bénéficiaires. Le consultant doit également avoir une expérience en collecte et analyse de données quantitatives et qualitatives. Une bonne expérience de travail est nécessaire dans les pays en développement, surtout la Tunisie, l'Afrique du Nord ou d'autres pays des zones semi-arides en Afrique. Il est nécessaire de parler couramment le français ou l'arabe.
3. Co-directeur du projet pilote -- un consultant tunisien avec un diplôme supérieur en sciences sociales, de l'expérience en matière de collecte et d'analyse de données qualitatives ou quantitatives et une expérience de gestion de programmes longitudinaux de recherche sur le terrain.
4. Deux assistants de recherches tunisiens, dont l'un au moins devrait être une femme. Les assistants de recherches devront avoir au minimum une licence en sciences sociales. La préférence sera donnée à des étudiants universitaires en sciences sociales prêts à se charger d'un projet de recherche avant de terminer leurs études.

## Niveau d'effort

Le projet pilote qui a pour but de suivre la création et le fonctionnement des AIC dans les communautés choisies pour les systèmes d'eau potable financés par la KfW durera aussi longtemps que le Plan d'action financé par l'USAID. Il serait bon que la collecte de données commence en juin 1990 et continue jusqu'en juin 1991, trois mois avant l'accord révisé. Vu ce calendrier d'exécution, on prévoit le niveau d'effort suivant:

1. Le coordinateur du projet pilote consacrera à celui-ci un mois d'efforts. Le coordinateur aidera l'équipe pendant deux semaines lors de la conception et du démarrage du plan de suivi. Deux autres semaines seront consacrées à l'analyse des données, à la rédaction du rapport final et à la présentation des résultats du projet pilote.
2. Le co-directeur expatrié du projet pilote sera recruté pour 12 semaines au total. Une visite initiale de quatre semaines sera nécessaire pour choisir les sites, mettre en place les procédures de collecte de données, participer aux premières visites sur le terrain et enquêtes. Ces travaux seront suivis de quatre autres semaines au milieu du projet pour revisiter toutes les communautés et aider à réunir les données préliminaires et

structurer l'étape finale du suivi. Une visite finale de quatre semaines à la fin de l'étape de collecte des données permettra d'aider à analyser les données et à préparer le rapport final.

3. Le co-directeur tunisien du projet pilote consacra 16 semaines au projet. Douze semaines vont correspondre à l'emploi du temps et aux tâches proposées pour le co-directeur expatrié. Quatre semaines en plus, réparties tout au long du projet pilote, permettront d'aider les assistants de recherche sur le terrain à organiser et à préparer les visites et à rédiger les rapports trimestriels.
4. Le niveau d'effort combiné pour les assistants de recherche sur le terrain est de 40 semaines. On prévoit de passer une journée par trimestre dans chacune des 12 communautés et une autre journée dans les six Gouvernorats, c'est-à-dire 18 jours par assistant par trimestre. Quatre visites trimestrielles tout au long du projet pilote pour les deux chercheurs demandera un total de 144 jours, soit 24 semaines. Chacun des assistants de recherche sur le terrain participera également aux quatre premières semaines de préparation du projet et aux quatre semaines d'analyse finale et de rédaction de rapport (16 semaines en plus).

## Description des tâches

### Evaluation de la capacité des AIC en matière de développement communautaire

#### Données générales

La capacité des AIC à exécuter d'autres activités de développement est une composante clé de la stratégie nationale pour la création d'associations viables et durables. Dans le cadre du projet de l'USAID dans le Gouvernorat de Kasserine, il existe un certain nombre d'AIC qui fonctionnent bien et qui commencent à entreprendre d'autres activités de développement communautaire, par exemple, construction de latrines et de bains publics. L'assistance technique de l'USAID a été donnée à cette fin et également pour mettre sur pied des groupements féminins qui pourront travailler avec les AIC dont les membres sont des hommes. On ne connaît pas exactement l'ampleur de ces activités de développement entreprises par les AIC dans d'autres Gouvernorats, comme par exemple, Kairouan.

Le but de cette étude est d'évaluer dans quelle mesure les AIC arrivent à entreprendre diverses activités de développement communautaire. Il s'agira d'une rapide évaluation des leçons apprises dans le cadre du projet financé par l'USAID à Kasserine ainsi que dans d'autres Gouvernorats. Cela permettra de faire un examen des progrès réalisés jusqu'à présent, d'identifier des travaux de développement communautaire faisables et de faire des recommandations de méthodes qui permettront d'élargir et de diversifier la gamme de ces activités.

#### Tâches

1. Le consultant, en collaboration avec le Comité de coordination des AIC et les spécialistes de l'organisation communautaire à Kasserine, va identifier les AIC qui ont montré qu'elles étaient en mesure de prendre en main des activités de développement communautaire et choisira quatre AIC qui feront l'objet d'une rapide évaluation. Au moment de l'étude, le consultant pourrait également rendre visite à des AIC dans d'autres Gouvernorats, suivant l'état d'avancement des travaux de développement qui y ont lieu. Le consultant devrait demander conseil au Comité de coordination des AIC.
2. Le consultant va se rendre pendant une journée auprès de chaque AIC. Les visites sur le terrain permettront de juger si les travaux de développement communautaire renforce l'existence des AIC dans le long terme et de voir pourquoi certaines AIC ont réussi à démarrer des travaux de développement communautaire. Le consultant pourrait, par exemple, se pencher tout particulièrement sur le rôle de l'irrigation permettant de mobiliser des fonds pour les projets communautaires. Le type de travaux entrepris par les AIC, les tendances à l'avenir et leurs capacités de financer des activités communautaires seront d'autres aspects qu'on pourra étudier. On cherchera également à observer la création de groupements féminins dans la communauté et leur contribution à des AIC viables et durables.

3. Le consultant va également discuter de l'approche au développement communautaire prise par le personnel du projet, surtout les spécialistes de l'organisation communautaire dans chacun des Gouvernorats visités. Il faudra définir le niveau d'effort et l'assistance financière nécessaire pour encourager toute une gamme d'activités de développement communautaire.
4. Le consultant va préparer un rapport décrivant les réalisations à ce jour et les raisons de réussite. Le rapport final va également recommander certaines mesures qui permettront de renforcer les capacités des AIC à entreprendre toute une gamme d'activités de développement communautaire sur le plan national.
5. Les résultats et conclusions seront présentés aux fins d'examen lors d'une réunion avec le Génie rural/Tunis, le CRDA/Kasserine et l'USAID/Tunisie. Un rapport final sera présenté en anglais et en français.

#### **Personnel**

Expatrié avec une formation en sciences sociales et une bonne expérience pratique en matière de projets de développement communautaire fondés sur la participation des bénéficiaires. De préférence, expérience au niveau des projets d'eau potable en Tunisie ou ailleurs en Afrique ou en Asie; il est nécessaire de s'exprimer couramment en français ou en arabe.

#### **Niveau d'effort**

Le niveau d'effort nécessaire pour cette mission sera d'environ six semaines suivant les recommandations concernant les visites dans des Gouvernorats autres que Kasserine. Après la journée de réunions de l'équipe à Washington, les deux premiers jours en Tunisie seront consacrés à planifier des visites sur le terrain et à revoir les documents. Les rapides évaluations sur le terrain demanderont deux semaines. Les trois jours restants seront consacrés à la rédaction du rapport final.

## Description des tâches

### Visite d'étude en Asie

#### Données générales

Dans un certain nombre de pays asiatiques, les Gouvernements ont commencé à adopter une approche institutionnelle décentralisée pour l'exploitation et l'entretien des systèmes d'eau, insistant tout particulièrement sur la participation des bénéficiaires. Cette visite d'étude permettra de profiter de ces expériences et d'appliquer les leçons apprises à la stratégie nationale pour la création des AIC en Tunisie. Les Philippines, l'Indonésie, Sri-Lanka et le Népal sont de très bons exemples de la participation des bénéficiaires, des problèmes qui se sont présentés et des techniques utilisées pour les résoudre et obtenir un soutien au niveau national.

Une visite d'études en Asie permettra aux représentants officiels de la Tunisie de mieux saisir le type de soutien national qu'il convient de donner pour réaliser la stratégie. Cela leur donnera également un cadre de comparaison et une meilleure perspective des résultats que l'on peut obtenir. Enfin, cette visite encouragera la participation du Gouvernement tunisien et son engagement à mettre sur pied une stratégie nationale.

#### Tâches

1. Environ cinq ou six représentants officiels de la Tunisie vont participer à la visite d'études et se rendront dans au moins deux pays asiatiques pendant trois semaines. Un consultant prendra tous les arrangements logistiques, arrangera les invitations et coordonnera le programme d'activités pendant la visite. Deux traducteurs accompagneront les représentants tunisiens.
2. Le coordinateur va rédiger un rapport de mission, récapitulant les leçons apprises qui concernent la stratégie nationale.

#### Personnel

1. Expatrié pour coordonner les aspects logistiques et veiller au bon déroulement de la visite; il devra avoir de l'expérience en matière d'association d'usagers d'eau en Asie et devra s'exprimer couramment en anglais et en français.
2. Expatrié pour la traduction et le soutien logistique pendant la visite; il serait bon que cette personne ait de l'expérience en matière d'associations d'usagers d'eau en Asie; il devra s'exprimer couramment en anglais et en français.

On prévoit également de faire appel à un bureau américain spécialisé en formation et auquel on demandera de veiller à des aspects tels que les coûts des

participants, par exemple, frais de déplacement et indemnités journalières. Ce bureau travaillera avec un autre bureau qui coordonnera le programme de la visite et proposera deux personnes pour accompagner les Tunisiens.

#### **Niveau d'effort**

Il faudra environ cinq semaines pour le coordinateur qui consacrera environ une semaine aux préparations pour la visite. Le coordinateur, l'assistant et les participants passeront environ trois semaines pour la visite elle-même. Le consultant aura besoin d'une autre semaine pour préparer le rapport de mission. Le deuxième traducteur ne participera qu'à la visite d'études de trois semaines.



## Description des tâches

### Elaboration de programmes de formation pour les opérateurs de la pompe

#### Données générales

Le but de ces tâches est d'élaborer des aides professionnelles et de concevoir de brefs programmes de formation (un à deux jours pour les opérateurs de la pompe).

Chaque Association d'intérêt collectif (AIC) dispose d'un opérateur de la pompe qui est chargé du fonctionnement et de l'entretien de base de celles-ci. Généralement, c'est une personne de la communauté qui a certaines connaissances en mécanique, plus ou moins poussées selon les cas. Environ 25% des opérateurs de la pompe ont été à l'école primaire et savent lire et écrire en arabe. Ils auront besoin d'une formation car la plupart d'entre eux n'ont pas des connaissances très étendues en matière d'exploitation et d'entretien des pompes. Les programmes de formation prévus ici insisteront sur les compétences de base pour pouvoir entretenir la pompe. Une fois que les responsabilités de l'entretien seront plus précises dans le cadre d'un Plan d'action, une formation plus étendue pourrait s'avérer nécessaire.

Trois types de pompes sont utilisées pour les systèmes d'eau ruraux en Tunisie. La plus courante est la pompe diesel, qu'utilisent plus des 90% des systèmes. Les autres types sont des pompes électriques et pompes électriques avec générateur à diesel. Ces pompes n'ont pas besoin du même niveau d'entretien. C'est le moteur diesel qui demande l'entretien le plus compliqué. Des aides professionnelles seront nécessaires pour chaque type.

Plusieurs groupes possibles pourraient se charger de la formation des opérateurs de la pompe. On pense en premier lieu aux ingénieurs et techniciens des bureaux régionaux du Génie rural. L'on peut également faire appel à des bureaux privés comme APLICO qui pourraient se charger de cette formation.

#### Tâches

1. Se familiariser avec le contexte général du projet d'eau potable financé par l'USAID à Kasserine et la création d'AIC pour les systèmes d'eau potable dans le pays.
2. Participer à une réunion de planification de l'équipe avant de partir pour la Tunisie.
3. Se familiariser avec le matériel pédagogique et les programmes de formation qui ont déjà lieu en Tunisie, surtout à Kasserine et Kairouan. Il sera important de collaborer avec le personnel du GR/Tunis et du CRDA/Kasserine pour vérifier que des activités sont en cours dans ce domaine.

4. Définir les tâches d'exploitation et d'entretien dont devra se charger un opérateur de la pompe pour les trois types de pompes utilisées dans les zones rurales de la Tunisie.
5. En fonction des tâches sus-mentionnées, élaborer des aides professionnelles pour les opérateurs de la pompe (pour les trois types de pompes). Il faudrait limiter autant que possible le texte en arabe et surtout s'exprimer avec des images. De plus, les aides doivent se concentrer sur les tâches essentielles et être aussi courtes que possible. Les aides seront testées sur le terrain avant d'être mises sous forme finale.
6. Concevoir trois petits programmes de formation (un à deux jours) pour chaque type de pompe à l'intention des opérateurs de la pompe. Le programme de formation devrait porter, entre autres, sur:
  - o introduction au rôle et responsabilités d'une AIC
  - o vue d'ensemble des responsabilités d'un opérateur de la pompe
  - o exploitation de base
  - o entretien préventif, par exemple, changer l'huile, changer le filtre
  - o réparations simplesCes brefs programmes de formation devraient être de nature pratique et se concentrer sur l'expérience. On devrait prévoir dans le plan de formation d'utiliser les aides mises au point pour les opérateurs de la pompe. Il faudrait également tenir compte du fait que les opérateurs de la pompe peuvent avoir des niveaux de qualification différents.
7. Rédiger un bref rapport récapitulatif le travail qui a été fait et les étapes à venir.

#### **Produit final**

Les aides professionnelles devront être mises sous forme finale. Le consultant pourrait se charger de la présentation, à savoir, pages plastifiées, etc. La KfW se chargera d'imprimer les aides professionnelles.

Les programmes de formation devraient être élaborés de manière à pouvoir être utilisés facilement par les formateurs. Le programme de formation devrait être réalisé en séances selon le plan suivant:

- o objectif de la séance
- o vue d'ensemble de la séance
- o activités
- o matériels et documents nécessaires pour la séance

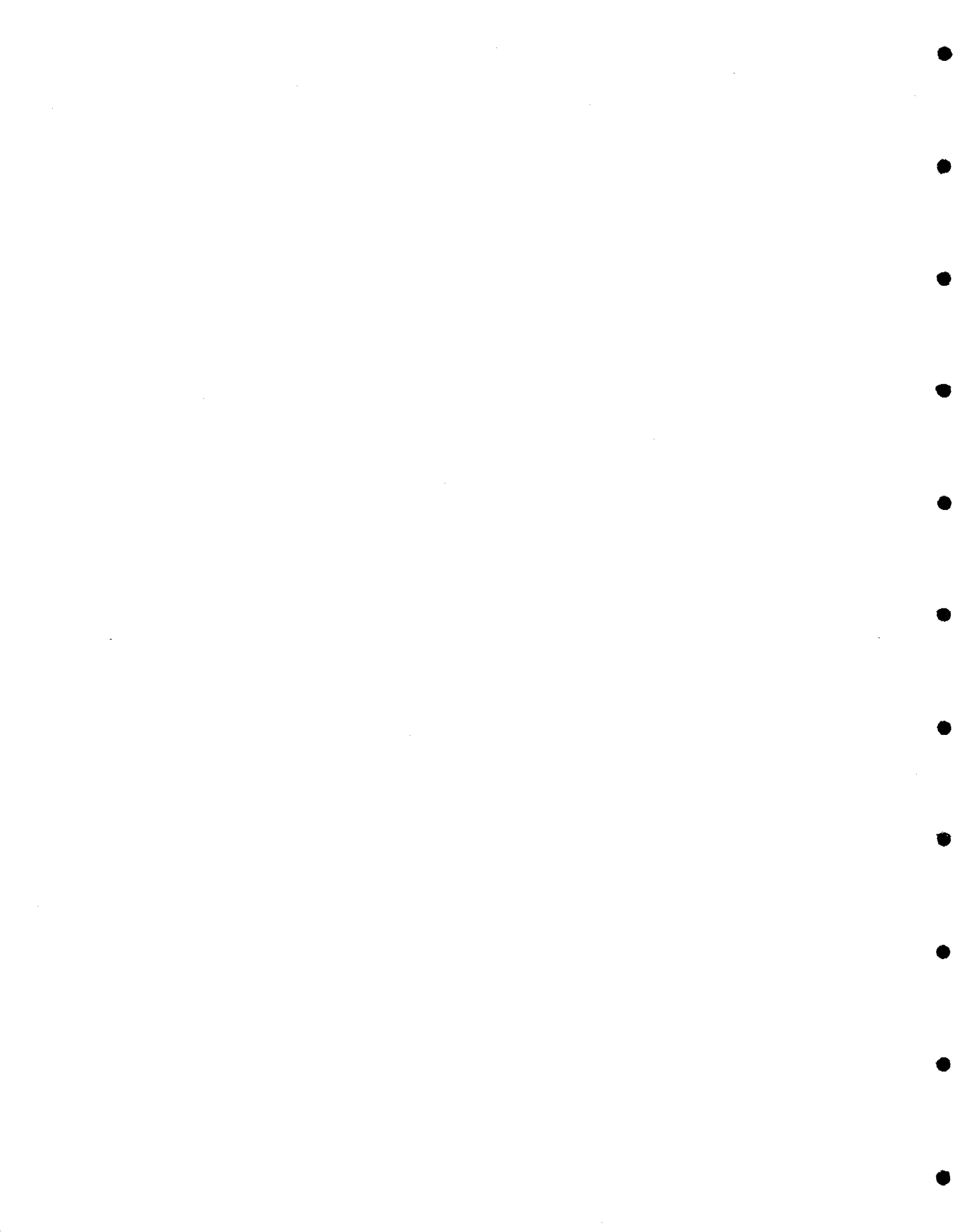
#### **Personnel**

Cette tâche demandera un consultant. Celui-ci devrait avoir de l'expérience en conception de matériels pédagogiques portant sur des sujets techniques. Il serait bon qu'il ait un diplôme en éducation ou techniques éducatives. Le

consultant devra s'exprimer couramment en français et avoir de l'expérience en matière d'élaboration de matériels pédagogiques dans les pays en développement, de préférence pour les gens ne sachant pas lire. Le consultant pourra probablement s'entretenir avec des experts tunisiens pendant la consultation. Autrement, il faudra un autre consultant spécialiste dans les questions techniques.

#### Niveau d'effort

Cette tâche demandera environ cinq semaines.



## Description des tâches

### Elaboration des programmes de formation pour les Associations d'intérêt collectif

#### Données générales

Chaque Association d'intérêt collectif (AIC) comprend un président élu localement, un trésorier et un opérateur de la pompe. Peuvent également faire partie de l'Association des membres élus du conseil administratif qui représentent souvent différents clans qui vivent dans la région desservie par le système d'eau. C'est généralement au président qu'il incombe de veiller au bon fonctionnement de l'AIC et le trésorier, lui, se charge des finances, budgétisation et recettes.

Le président est souvent choisi en raison de son niveau d'éducation et prestige dans la communauté. Dans certains cas, on recrute le trésorier parce qu'il a déjà de l'expérience en comptabilité. Généralement, le président aussi bien que le trésorier savent lire et écrire en arabe. Mais quelles que soient les qualifications et le niveau d'instruction du président et du trésorier, il sera nécessaire d'apporter une formation. En février 1990, seul Kasserine disposait de programmes de formation organisés pour les présidents et les trésoriers. Il faut mentionner que Kairouan avait élaboré du bon matériel de formation pour les trésoriers.

A part le président et le trésorier, les membres communautaires auront aussi besoin qu'on les éduque sur les responsabilités d'une AIC. Il convient d'organiser cette orientation de manière à observer une certaine constance dans le temps.

Les formateurs pour les trois groupes cibles seront l'ingénieur et le spécialiste de l'organisation communautaire au niveau Gouvernorat chargés de la création des AIC.

Cette tâche vise à mettre en place de petits programmes de formation pour les présidents, les trésoriers et membres communautaires.

#### Tâches

1. Se familiariser avec le développement récent des Associations d'intérêt collectif en Tunisie.
2. Participer à une réunion de planification de l'équipe avant de partir pour la Tunisie.
3. Se familiariser avec le matériel mis au point à Kasserine et Kairouan pour la formation de présidents et trésoriers.
4. Elaborer un programme de formation d'une journée pour les présidents des AIC. Les thèmes pourront porter, entre autres, sur:

- o une vue d'ensemble de la législation régissant le statut des AIC
- o une vue d'ensemble du système d'alimentation en eau dans les zones rurales, y compris les responsabilités des AIC, du Génie rural, du ministère de la Santé, etc.
- o les responsabilités du président

Le consultant devrait, dans le cadre de son travail, donner une version simplifiée de la législation sur les AIC. Peut-être le Génie rural/Tunis pourra rédiger cette version simplifiée.

5. Elaborer un plan de formation d'une journée pour les trésoriers des AIC. Cette formation pourrait porter, entre autres, sur:

- o la préparation d'un budget simple
- o de simples procédures de comptabilité pour suivre les recettes et dépenses
- o calcul des tarifs en fonction des frais d'exploitation

Dans le cadre de cette formation, il serait bon de faire des travaux pratiques sur la préparation du budget et la comptabilité. Il serait également bon que le ministère des Finances participe à la conception de cette formation de manière à ce que le budget et le système comptable soient conformes aux pratiques utilisées et normes en vigueur.

6. Faire une série de petites causeries dans la communauté portant sur les sujets suivants:

- o objectif d'une AIC
- o loi régissant la création d'une AIC
- o responsabilités d'une AIC vis-à-vis du Gouvernorat
- o responsabilités financières des membres communautaires
- o importance de l'éducation en matière d'hygiène

Ces causeries seront probablement données par le personnel au niveau Gouvernorat pendant les réunions générales avec la communauté parallèlement à la création des AIC. Il est possible que le président de l'AIC dirige les causeries si, bien sûr, un président a déjà été élu.

Lors de ces causeries, on pourrait également utiliser le matériel de marketing social mis au point dans le cadre d'une autre tâche du Plan d'action.

7. Si possible, tester ce matériel avec les groupes cibles pendant la consultation.
8. Ecrire un bref rapport récapitulant le travail qui a été effectué et recommandant toute étape ultérieure.

## Produit final

Le consultant sera chargé de trois tâches:

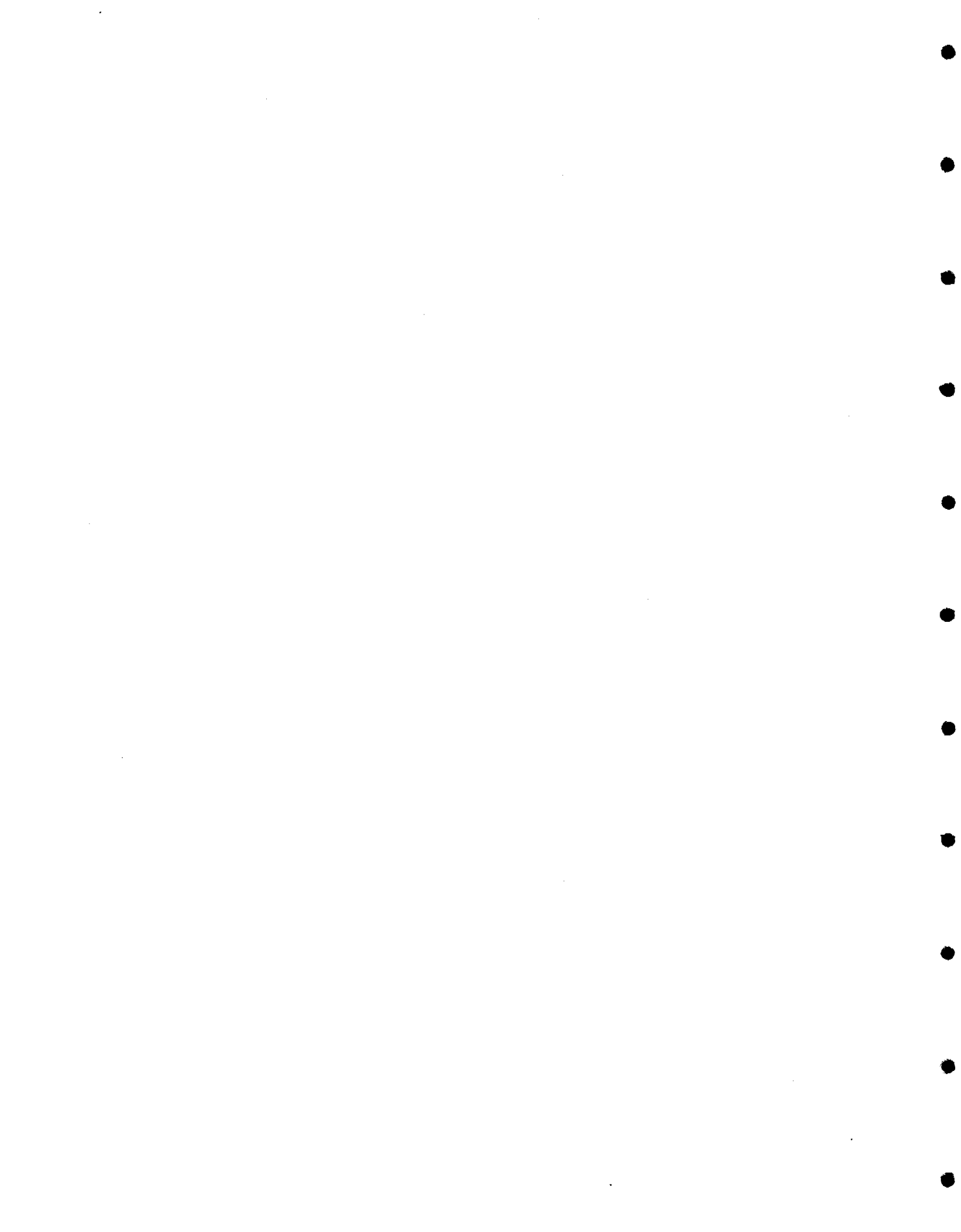
- o plan de formation d'une journée pour le président
- o plan de formation d'une journée pour les trésoriers, y compris préparation d'un budget et des normes comptables standardisées
- o grandes lignes d'une série de petites causeries permettant d'éduquer les membres communautaires sur les responsabilités d'une AIC

## Personnel

Deux consultants seront nécessaires pour cette tâche. L'un devrait être un spécialiste de la formation ayant de l'expérience en élaboration de matériel pédagogique au niveau communautaire. Il devrait s'exprimer couramment en français. L'autre consultant devrait être un Tunisien et avoir une bonne expérience en matière d'AIC, de préférence dans le cadre du projet financé par l'USAID à Kasserine. Il ou elle devrait, si possible, avoir un diplôme en sciences sociales. Si le Gouvernement peut trouver quelqu'un avec les connaissances requises en matière d'AIC, le consultant local ne sera peut-être pas nécessaire.

## Niveau d'effort

Les deux consultants devront travailler pendant quatre semaines dans le pays.





## Description des tâches

### Elaboration d'un programme de formation pour l'éducation en matière d'hygiène

#### Données générales

L'éducation en matière d'hygiène est un des éléments pivots d'un programme réussi d'alimentation en eau dans les zones rurales. Il n'est pas vraiment possible d'avoir un impact sur la santé si le programme n'est pas sous-tendu par un bon volet d'éducation en matière d'hygiène. Il ne suffit pas d'apporter une eau potable pour arriver à améliorer la santé. Les usagers doivent également savoir qu'il faut faire attention pendant le transport et le stockage de l'eau et doivent observer certains comportements, par exemple se laver les mains, pour arriver à une meilleure santé de la population.

Un des objectifs du Plan d'action est de déterminer une meilleure approche à l'éducation en matière d'hygiène. A Kasserine, une équipe régionale de la santé a été mise sur pied en 1987 avec des membres du ministère de la Santé, du CRDA, du ministère des Affaires sociales et du ministère de l'Education. Cette équipe a ensuite formé des animatrices. Chacune d'entre elles s'occupe de trente familles dans sa communauté. Ces animatrices ont généralement reçu une éducation au niveau primaire, ne sont pas mariées et âgées de 17 à 25 ans. A Kairouan ainsi que dans les autres Gouvernorats, c'est le personnel du ministère de la Santé qui s'occupe de l'éducation en matière d'hygiène, rendant régulièrement des visites aux communautés, même si elles sont établies dans les capitales provinciales. Une autre approche prise à Kasserine a été de mettre en oeuvre un programme d'hygiène dans le milieu scolaire.

Même si l'approche reste floue, les activités d'éducation en matière d'hygiène ont continué pendant le Plan d'action. La KfW a demandé que l'éducation en matière d'hygiène fasse partie de son projet. Par conséquent, le but de la présente tâche est d'élaborer un programme d'éducation en matière d'hygiène fondé sur l'approche utilisée à Kasserine, même si cette solution ne sera pas celle adoptée dans le long terme par le Gouvernement tunisien.

Outre l'approche de Kasserine, on pourrait également former des éducateurs de la santé du ministère de la Santé. Ce ministère a décidé récemment de redéployer ses efforts dans les zones rurales pour insister sur l'éducation sanitaire. La décision a été prise de recycler le personnel en éducation sanitaire. Le ministère prévoit de charger environ dix fonctionnaires dans chaque Gouvernorat des activités d'éducation sanitaire. Ces personnes sont actuellement responsables des inspections sanitaires, par exemple, les boucheries, les restaurants, etc. Elles sont supervisées par une seule personne.

Dans le cadre de cette option, l'on pourrait élaborer un programme de formation d'une semaine pour les dix employés. Ultérieurement, on pourra former les superviseurs pour qu'ils puissent organiser un programme de formation pour ses employés.

## Tâches

1. Se familiariser avec l'approche à l'éducation en matière d'hygiène utilisée par le projet de Kasserine financé par l'USAID, surtout le programme de formation mis au point pour l'équipe d'éducation régionale par Carla Rull et le programme de formation pour les agents de santé communautaire. Il sera également bon de se familiariser avec les approches provisoires à l'éducation en matière d'hygiène adoptées par le Projet de la KfW.
2. Participer à une réunion de planification de l'équipe.
3. Définir les messages d'éducation en matière d'hygiène sur lesquels vont insister les éducateurs.
4. Evaluer le niveau et l'expérience du groupe de participants cibles.
5. Mettre au point un programme de formation pour les éducateurs en matière d'hygiène, s'inspirant autant que possible du programme élaboré à Kasserine. Le programme de formation devrait utiliser le guide du formateur et le matériel des participants.
6. Si possible, il faudrait essayer sur le terrain le programme de formation et porter les modifications suite aux résultats.
7. Rédiger un bref rapport récapitulatif du travail réalisé et recommandant les étapes ultérieures.

## Produit final

Le consultant sera chargé d'élaborer un guide pour la formation des éducateurs en matière d'hygiène. Le programme de formation sera divisé en séances, chaque séance couvrira les points suivants:

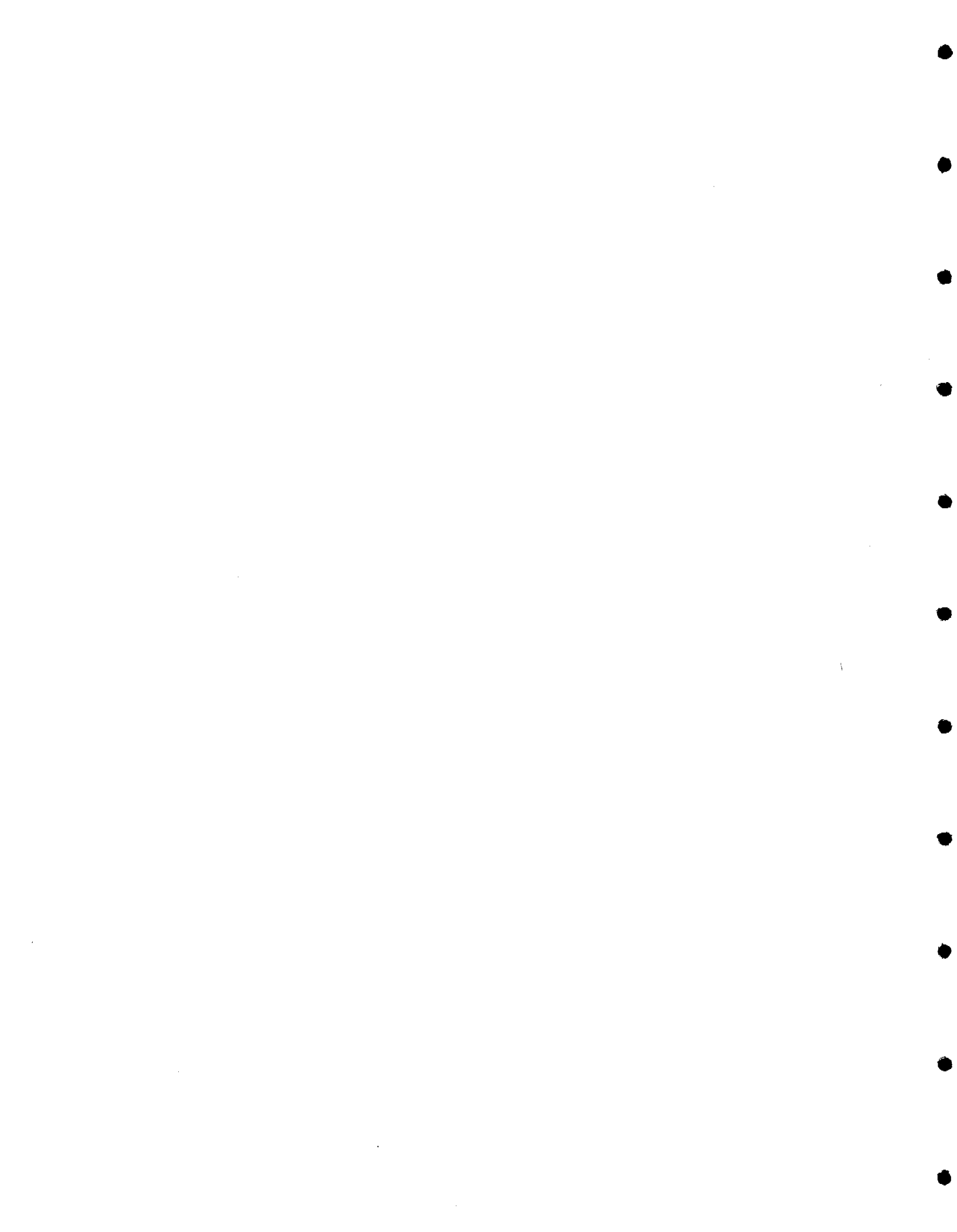
- o objectifs de la séance
- o vue d'ensemble de la séance
- o activités
- o matériels et documents nécessaires pour la séance

## Personnel

Cette tâche exigera les services d'un seul consultant. Celui-ci devrait être un éducateur spécialisé en santé ayant de l'expérience en alimentation de l'eau et assainissement. Il devrait également avoir de l'expérience en matière d'élaboration des programmes de formation et plan de formation. Il est nécessaire qu'il s'exprime couramment en français et qu'il est de l'expérience dans les pays en développement, de préférence dans le monde arabe.

**Niveau d'effort**

La consultation durera trois à cinq semaines. S'il est possible de faire un test sur le terrain, cinq semaines seront nécessaires à la réalisation de cette tâche.



## Description des tâches

### Formation des formateurs: ingénieurs et techniciens

#### Données générales

Tout au long de la mise en place de la stratégie nationale pour les Associations d'intérêt collectif (AIC), il sera nécessaire de former un grand nombre d'opérateurs de la pompe. Par exemple, le projet de la KfW stipule que chaque système doit disposer d'un opérateur de la pompe formé pour ce travail. Une fois mis d'accord sur la stratégie nationale, la formation des opérateurs de la pompe devra être donnée de manière continue.

A l'étape actuelle d'élaboration de la stratégie, l'on ne sait pas encore qui sera chargé de la formation des opérateurs de la pompe. Il est possible que cela revienne au Génie rural, à un service du secteur privé ou peut-être encore une approche différente sera adoptée. L'étude institutionnelle devrait permettre de déléguer la responsabilité pour cette tâche. Entretemps, le groupe qui sera probablement formé est celui des ingénieurs responsables de la création des AIC dans chaque Gouvernorat.

Cette tâche vise à former au moins un ingénieur ou technicien dans chaque Gouvernorat pour qu'il puisse former les opérateurs de la pompe. Les formateurs apprendront à organiser un bref atelier utilisant du matériel pédagogique élaboré dans le cadre d'un autre volet du présent Plan d'action: élaboration d'un programme de formation pour les opérateurs de la pompe.

#### Tâches

1. Se familiariser avec le mouvement des AIC en Tunisie.
2. Participer à une réunion de planification de l'équipe avant de partir en Tunisie.
3. Se familiariser avec les aides professionnelles et les programmes de formation mis au point dans le cadre d'une tâche précédente pour les opérateurs de la pompe.
4. Réaliser une brève évaluation des besoins pour définir le niveau et l'expérience en matière de formation des participants.
5. Mettre sur pied un atelier de formation des formateurs d'environ dix jours à l'intention de 20 ingénieurs et techniciens qui seront chargés de la formation des opérateurs de la pompe. Les participants apprendront à organiser un bref programme de formation pour les opérateurs de la pompe en utilisant les aides professionnelles et le programme de formation mis au point auparavant et approfondiront leurs connaissances de l'organisation communautaire.
6. La FDF devrait se concentrer sur les éléments suivants:

- o introduction au programme des AIC, notamment rôle de l'opérateur de la pompe
- o principe de l'apprentissage pour adultes
- o compétences fondamentales de communication d'un formateur
- o utilisation du feedback dans la formation
- o techniques de présentation
- o utilisation d'aides professionnelles pour la formation technique
- o utilisation de techniques de démonstration
- o utilisation d'aides visuelles
- o comment animer une discussion dans le groupe entier
- o comment concevoir des plans de formation de suivi pour les opérateurs de la pompe

7. Réaliser l'atelier

8. Evaluer les résultats de l'atelier et revoir le plan de formation de la FDF qui devrait être mis par écrit pour pouvoir être utilisé dans les futures FDF.

9. Rédiger un rapport final, récapitulant le travail réalisé et faisant des recommandations pour les futures FDF destinées aux formateurs techniques.

#### Personnel

Si l'atelier comprend 20 participants, il faudra deux consultants. Ces personnes devraient avoir de l'expérience en matière d'organisation des FDF, devraient s'exprimer couramment en français et avoir une assez bonne connaissance du secteur de l'alimentation en eau et d'assainissement. Outre les deux consultants de l'extérieur, on espère qu'un expert technique du Génie rural/Tunis pourra être co-formateur à plein temps pendant l'atelier. Si personne n'est disponible au sein du Génie rural, un des deux consultants externes devra être un spécialiste technique avec de l'expérience en entretien de la pompe.

#### Niveau d'effort

Les deux consultants devront consacrer cinq semaines à cette tâche. Celle-ci comporte les éléments suivants:

- o conception et préparation de l'atelier (deux semaines)
- o réalisation de l'atelier (deux semaines)
- o revue du plan de formation et rédaction du rapport final (une semaine)

Note: La présente description des tâches suppose que les participants de l'atelier seront des ingénieurs, l'autre possibilité étant de former ensemble les ingénieurs et les spécialistes de l'organisation communautaire provenant des divers Gouvernorats. L'on prévoit que pendant le Plan d'action, le Génie rural/Tunis va nommer provisoirement deux personnes dans chaque Gouvernorat qui seront responsables des AIC: un ingénieur et un spécialiste de l'organisation communautaire. Il convient d'apporter une

formation à ces personnes pour qu'elles puissent assumer leurs nouvelles responsabilités.

Dans le cas de la deuxième option, les ingénieurs et les spécialistes de l'organisation communautaire de la moitié des Gouvernorats pourront être formés dans le cadre d'un atelier et le restant pendant un deuxième atelier. Celui-ci serait une reproduction fidèle du premier. Il est évident que ce type d'atelier est plus compliqué que celui prévu dans la présente description des tâches, puisqu'il faudra former les deux groupes ensemble et faire des travaux pratiques séparés pour les ingénieurs et les spécialistes de l'organisation communautaire. La décision quant au type d'atelier qu'on va organiser sera prise conjointement par le Génie rural/Tunis et l'USAID.





## Description des tâches

### Formation des formateurs: spécialistes de l'organisation communautaire

#### Données générales

Tout au long de l'élaboration de la stratégie nationale pour les Associations d'intérêt collectif (AIC), un nombre important d'AIC seront créées, aussi bien dans le cadre du projet de la KfW que par le biais d'activités régulières du Génie rural. Il faudra former le président et le trésorier de chaque AIC, et sensibiliser les membres communautaires pour qu'ils assument leurs responsabilités au sein d'une AIC.

Pendant cette période intérimaire, chaque Gouvernorat disposera d'un spécialiste de l'organisation communautaire qui sera chargé d'organiser la formation des présidents, trésoriers et membres communautaires. Au moment où est rédigé la présente description des tâches, l'on ne connaît pas encore de manière précise les qualifications nécessaires de ces spécialistes de l'organisation communautaire. Il pourrait s'agir d'ingénieurs qui travaillent actuellement au sein du Génie rural ou de personnes déléguées du ministère des Affaires sociales.

Le but de cette tâche est de former les spécialistes de l'organisation communautaire qui sont capables de former à leur tour les présidents, trésoriers et membres communautaires, et leur apprendre les responsabilités fondamentales qui leur incombent au sein d'une AIC. On leur apprendra à organiser de brefs ateliers pour les trois groupes en utilisant le matériel pédagogique mis au point dans le cadre d'une tâche antérieure du présent Plan d'action: Elaboration de programmes de formation pour les Associations d'intérêt collectif.

#### Tâches

1. Se familiariser avec le mouvement des AIC en Tunisie.
2. Participer à une réunion de planification de l'équipe avant de partir pour la Tunisie.
3. Se familiariser avec les programmes de formation conçus pour les présidents, trésoriers, membres communautaires dans le cadre d'une tâche précédente du présent Plan d'action.
4. Faire une brève évaluation des besoins pour déterminer le niveau et l'expérience en matière de formation dont disposent déjà les spécialistes de l'organisation communautaire.
5. Mettre sur pied un atelier de formation des formateurs d'environ dix jours à l'intention de 20 spécialistes de l'organisation communautaires qui seront chargés de la formation des présidents, trésoriers et membres communautaires des AIC. Les participants apprendront à organiser de brefs programmes de formation en utilisant le matériel pédagogique mis au point

auparavant et approfondiront leurs connaissances de l'organisation communautaire.

6. La FDF devrait se concentrer sur les éléments suivants:
  - o introduction au programme des AIC, notamment rôle des présidents, trésoriers et membres communautaires
  - o technique pour entrer une communauté et évaluer les besoins de celle-ci
  - o principes fondamentaux de l'organisation communautaire
  - o principes de l'apprentissage pour adultes
  - o compétences fondamentales de communication d'un formateur
  - o utilisation du feedback dans la formation
  - o techniques de présentation
  - o utilisation de techniques pour petits groupes
  - o comment animer une discussion dans le groupe entier
  - o utilisation d'aides visuelles
  - o comment concevoir des plans de formation de suivi pour les opérateurs de la pompe
7. Réaliser l'atelier
8. Evaluer les résultats de l'atelier et revoir le plan de formation qui devrait être mis par écrit pour pouvoir être utilisé dans les futures FDF pour les spécialistes de l'organisation communautaire.
9. Rédiger un rapport final, récapitulant le travail réalisé et faisant des recommandations pour les futures FDF destinées aux spécialistes de l'organisation communautaire, et spécifier les étapes suivantes.

#### Personnel

Si l'atelier comprend 20 participants, il faudra deux consultants. Ces personnes devraient avoir de l'expérience en matière d'organisation des FDF, devraient s'exprimer couramment en français et avoir une assez bonne connaissance du secteur de l'alimentation en eau et de l'assainissement. Au moins un des deux consultants devrait avoir de l'expérience en matière de développement communautaire. En plus des deux consultants externes, on espère que le bureau du Génie rural/Tunis pourra fournir un co-formateur à plein temps qui pourra se familiariser avec le type de formation, l'utiliser à l'avenir et améliorer ses compétences pédagogiques.

#### Niveau d'effort

Les deux consultants devront consacrer cinq semaines à cette tâche. Celle-ci comporte les éléments suivants:

- o conception et préparation de l'atelier (deux semaines)
- o réalisation de l'atelier (deux semaines)

- o revue du plan de formation et rédaction du rapport final (une semaine)

Note: La présente description des tâches suppose que les participants de l'atelier seront des spécialistes de l'organisation communautaire, l'autre possibilité étant de former ensemble les ingénieurs et les spécialistes de l'organisation communautaire provenant des divers Gouvernorats. L'on prévoit que pendant le Plan d'action, le Génie rural/Tunis va nommer provisoirement deux personnes dans chaque Gouvernorat qui seront responsables des AIC: un ingénieur et un spécialiste de l'organisation communautaire. Il convient d'apporter une formation à ces personnes pour qu'elles puissent assumer leurs nouvelles responsabilités.

Dans le cas de la deuxième option, l'ingénieur et les spécialistes de l'organisation communautaire de la moitié des Gouvernorats pourront être formés dans le cadre d'un atelier et le restant pendant un deuxième atelier. Celui-ci serait une reproduction fidèle du premier. Il est évident que ce type d'atelier est plus compliqué que celui prévu dans la présente description des tâches, puisqu'il faudra former les deux groupes ensemble et faire des travaux pratiques séparés pour les ingénieurs et les spécialistes de l'organisation communautaire. La décision quant au type d'atelier qu'on va organiser sera prise conjointement par le Génie rural/Tunis et l'USAID.



## Description des tâches

Formation des formateurs: spécialistes de l'éducation en matière d'hygiène

### Données générales

Tout au long de l'élaboration de la stratégie des Associations d'intérêt collectif (AIC), il est prévu que les activités d'éducation en matière d'hygiène accompagneront la création des AIC. Le projet de la KfW stipule que l'éducation en matière d'hygiène soit partie intégrante de toutes les AIC formées les systèmes financés par la KfW. Mais au moment où est rédigée la présente description des tâches, l'on ne connaît pas exactement le type d'approche qui seront utilisées pendant la période intermédiaire pour l'hygiène en matière d'éducation. Kasserine continuera à utiliser son approche, c'est-à-dire une équipe régionale qui forme des animatrices appartenant aux communautés dans lesquelles elles travaillent. Dans les autres Gouvernorats, le ministère de la Santé dispose d'agents de terrain qui font des visites périodiques dans les communautés.

Même si la structure et l'approche pour l'éducation en matière d'hygiène sont encore imprécises, on part du principe que l'une des deux approches décrites sera utilisée.

Le but de cette tâche est de former les formateurs des éducateurs sanitaires, qu'il s'agisse d'agents de santé communautaire ou d'éducateurs en matière d'hygiène des Gouvernorats. Les formateurs vont apprendre à organiser un atelier d'environ une semaine en utilisant le matériel pédagogique mis au point dans le cadre d'une activité précédente de ce Plan d'action: élaboration du programme de formation pour les éducateurs en matière d'hygiène. Les participants de l'atelier proviendront probablement des bureaux du ministère de la Santé dans les Gouvernorats ou alors d'équipes régionales de la santé faisant partie de trois ou quatre autres ministères. Le nombre total des participants s'élèvera à environ 20.

### Tâches

1. Se familiariser avec le mouvement des AIC en Tunisie, tout particulièrement le programme de formation pour l'équipe régionale de la santé mise au point avec l'assistance de la consultante de l'USAID, Carla Rull (1987).
2. Participer à une réunion de planification de l'équipe.
3. Se familiariser avec le programme de santé mis au point pour les agents de santé communautaires dans le cadre d'une activité précédente du Plan d'action: élaboration du programme de formation pour les éducateurs en matière d'hygiène.
4. Choisir les participants dans les équipes régionales de la santé.

5. Faire une évaluation des besoins pour déterminer le niveau des participants de l'atelier.
6. Concevoir un atelier sur la formation des formateurs d'environ 10 jours à l'intention d'environ 20 participants. Ceux-ci devront apprendre à réaliser l'atelier d'environ une semaine pour des éducateurs en matière d'hygiène mis au point auparavant et approfondir leurs connaissances sur le volet éducation d'hygiène dans le cadre d'un programme d'alimentation en eau dans les zones rurales.
7. La FDF devrait se concentrer sur les éléments suivants:
  - o rôle d'un éducateur en matière d'hygiène
  - o principe de l'apprentissage pour adultes
  - o compétences fondamentales de communication pour le formateur
  - o utilisation du feedback dans la formation
  - o techniques de présentation
  - o utilisation de moyens visuels
  - o utilisation de techniques pour l'éducation en matière d'hygiène, notamment causeries sur des sujets de santé, histoires racontées et démonstrations
  - o comment animer une discussion devant un groupe entier
  - o comment suivre le travail des éducateurs régionaux chargés de l'hygiène et donner le feedback lorsque c'est nécessaire
  - o mettre au point un programme d'éducation en matière d'hygiène
  - o élaborer un plan de travail annuel pour l'éducation en matière d'hygiène dans les Gouvernorats
8. Réaliser l'atelier
9. Evaluer les résultats de l'atelier et revoir le plan de formation
10. Mettre par écrit le plan de conception de l'atelier pour qu'on puisse l'utiliser à l'avenir pour des FDF analogues
11. Rédiger un rapport final, récapitulant le travail qui a été réalisé et faisant les recommandations pour des futures FDF sur l'éducation en matière d'hygiène

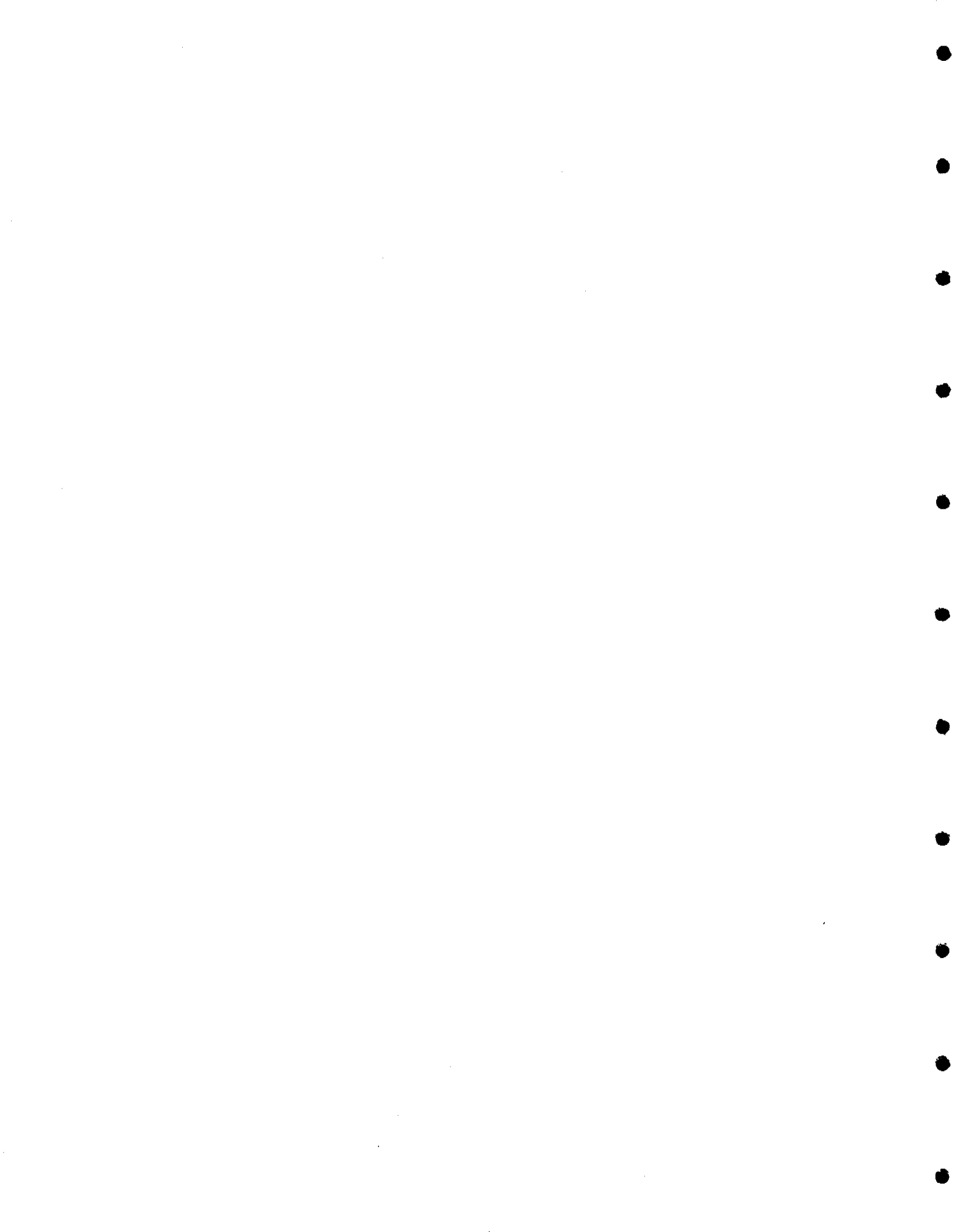
### Personnel

Si l'on a 20 participants, il faudra deux consultants pour cet atelier. L'un devrait être un formateur chevronné de la formation des formateurs qui connaisse bien l'alimentation en eau et l'éducation en matière d'hygiène. L'autre sera un spécialiste de l'éducation en matière d'hygiène avec de bonnes aptitudes pédagogiques. Il serait préférable que l'un des deux consultants venant de l'extérieur soit une femme. Les deux devraient s'exprimer en français et avoir une bonne expérience des pays en voie en développement surtout dans le monde arabe. Outre ces deux consultants, on espère que le ministère de la Santé pourra déléguer un co-formateur à plein temps qui se familiarisera avec le programme de formation pour pouvoir l'utiliser à l'avenir.

### Niveau d'effort

Les deux consultants devront consacrer cinq semaines à cette tâche. Celle-ci comporte les éléments suivants:

- o conception et préparation de l'atelier (deux semaines)
- o organisation de l'atelier (deux semaines)
- o revue du plan de formation et rédaction du rapport final (une semaine)





## Description des tâches

### Atelier de recyclage pour les formateurs

#### Données générales

Tout au long du Plan d'action, il y aura trois ateliers séparés sur la formation des formateurs (FDF): formateurs techniques pour les opérateurs de la pompe, spécialistes de l'organisation communautaire pour les Associations d'intérêt collectif et éducateurs en matière d'hygiène pour les agents de santé communautaires. Chacun de ces groupes devraient bénéficier d'un recyclage six mois après la FDF. Le but de ce recyclage est de cerner tous les problèmes qui se sont présentés pendant les ateliers tenus depuis la FDF, de voir comment l'on peut y remédier et, si nécessaire, d'acquérir de nouvelles aptitudes pédagogiques et d'examiner les questions techniques.

Chaque atelier de recyclage durera environ trois jours et réunira les mêmes participants que ceux de la FDF. Dans un souci d'utilisation efficace des ressources, les trois ateliers de recyclage seront organisés dans le cadre de la présente consultation. Il vaudrait donc mieux que l'un, ou de préférence, même les deux consultants soient les mêmes que ceux qui ont déjà participé à l'une des trois FDF.

#### Tâches

1. Se familiariser avec le plan de conception de l'atelier et les rapports finals des FDF précédentes.
2. Participer à une réunion de planification de l'équipe avant de partir pour la Tunisie.
3. Interviewer les participants de chacun des ateliers pour voir quelles sont les principales difficultés qu'ils ont rencontrées.
4. Interviewer aussi bien les superviseurs des participants que certaines des personnes formées par les participants (par exemple, opérateur de la pompe, présidents, trésoriers des AIC, agents de santé communautaires).
5. Concevoir trois ateliers de recyclage de trois jours.
6. Réaliser les ateliers.
7. Evaluer les résultats des ateliers et mettre sous forme succincte les programmes de ces ateliers.
8. Ecrire un bref rapport décrivant le travail réalisé pendant l'atelier et recommandant les étapes à prendre pour la valorisation des formateurs.

## Personnel

Cette mission demandera deux formateurs. Les deux devraient être des formateurs chevronnés pour la formation des formateurs et au moins l'un d'entre eux devra déjà avoir organisé des FDF. Les deux devraient s'exprimer couramment en français, bien connaître les questions liées à l'eau, l'assainissement et le développement communautaire. De plus, le Génie rural devrait fournir un ou deux co-formateurs à plein temps.

## Niveau d'effort

Les deux consultants devront consacrer cinq semaines à cette activité. Celle-ci comprendra les éléments suivants:

- o évaluation des besoins, chaque formateur s'occupera d'une évaluation des besoins pour un des recyclages (première semaine)
- o premier stage de recyclage (deuxième semaine)
- o deuxième stage de recyclage (troisième semaine)
- o troisième stage de recyclage (quatrième semaine)
- o plans de formation et rapport final (cinquième semaine)

## Description des tâches

### Politiques et procédures d'entretien des systèmes d'eau

#### Données générales

Il est capital d'assurer un entretien régulier des installations d'eau potable si l'on veut que les systèmes soient durables et qu'ils apportent les avantages désirés. Si les systèmes ne sont pas entretenus, ils vont se détériorer et tomber en panne de plus en plus souvent. Les investissements importants qui ont été faits seront perdus et les habitants ne pourront pas profiter des avantages de l'eau potable, que ce soit du point de vue santé, économie de temps ou autres domaines. Mettre en place un entretien efficace est complexe, de nombreuses questions doivent être résolues avant de formuler une stratégie nationale. En voici quelques-unes:

#### 1. Rôle des Associations d'intérêt collectif et rôle du Gouvernement tunisien

Un aspect important de l'entretien des systèmes d'eau en zone rurale et la répartition des responsabilités de l'exploitation et de l'entretien entre les Associations d'intérêt collectif (AIC) (le conseil et le pompiste) et le Commissariat régional du développement agricole (CRDA) régional. Les statuts actuels des AIC stipulent que ce sont celles-ci qui sont chargées de toutes les tâches d'exploitation et d'entretien y compris les importants travaux de remplacement. Cette politique constitue le but à long terme, ce n'est pas la pratique actuelle. On pense en général que les AIC surtout celles qui sont en train de se mettre en place, ne peuvent pas prendre à leur charge tous ces coûts. Pour le moment, les AIC s'occupent des opérations quotidiennes et des petits travaux de réparation et d'entretien et ce sont les CRDA qui se chargent des réparations importantes et qui financent les remplacements. Dans la plupart des cas, il n'existe pas un ensemble d'instructions précises données à une AIC leur expliquant l'entretien préventif ou correctif dont ils sont responsables. Ce manque d'instruction empêche le pompiste de connaître clairement ses responsabilités surtout celles qui concernent l'entretien préventif, ce qui fait que ces tâches sont rarement réalisées. Il vaudrait mieux donner une définition précise au cas par cas des responsabilités d'entretien préventif et correctif pour chaque AIC de manière à assurer que les travaux sont effectués. Il est nécessaire de suivre l'exécution de ces tâches, cela sera une manière utile de juger les capacités techniques des AIC.

Dans de nombreuses régions, on délimite les responsabilités des réparations à 100 DT. Si une réparation est en dessous de ce montant, elle est prise en charge par les AIC autrement c'est le gouvernement qui en assume les charges. Cette politique toutefois n'est pas appliquée uniformément et il n'existe pas de programme montrant comment ces responsabilités peuvent être délimitées à l'avenir. Si cette délimitation des responsabilités touchant aux réparations est relativement facile à comprendre et à appliquer, elle ne transmet pas le message voulu aux AIC. Celles-ci ou le pompiste ne sont pas encouragés à faire un travail d'entretien attentif. Ils peuvent relâcher leur attention, attendre qu'un problème grave se présente auquel cas le Gouvernement va venir les aider.

Ces instructions techniques sont faciles à mettre en place, il est par contre bien plus difficile de délimiter les responsabilités financières. Il convient d'examiner les divers mécanismes permettant de décider à qui incombent les coûts. Il est évident que la volonté ou la capacité de payer varie d'une communauté à l'autre ainsi que l'ampleur des coûts devant être couverts. D'une part, un système qui demande à toutes les communautés de réaliser les mêmes tâches ne fait pas de favoritisme est simple à gérer et empêche que ne soient exercées des pressions politiques. Par contre, il soulève des problèmes d'équité. Une communauté "pauvre" ou une communauté où "l'eau est chère" ne pourra peut-être pas réunir les fonds nécessaires. Elles auront besoin de certaines subventions si l'on veut réaliser les avantages désirés et utiliser correctement les investissements. Toutefois, en vertu de cette équité, il faudrait que les communautés qui peuvent couvrir l'intégralité ou la quasi-intégralité des dépenses d'exploitation et d'entretien et qui ne le font pas actuellement soient vivement encouragées à le faire grâce à certains mécanismes d'incitation. Par exemple, les communautés qui réussissent à recouvrer les recettes et à couvrir une grande partie des coûts d'exploitation et d'entretien devraient bénéficier de projets complémentaires par exemple installation de bornes-fontaines en plus.

Il convient de mettre en place une structure d'incitations/désincitations prévoyant un suivi et un soutien technique et financier. Un moyen d'évaluer les résultats techniques et financiers des AIC doit être mis en place et utilisé comme base des incitations/désincitations. Ces questions doivent être étudiées et des politiques mises sur pied aussi bien dans le court terme que dans le long terme.

## 2. Organisation d'un soutien régional pour l'entretien

Dans la plupart des Gouvernorats, l'entretien des systèmes d'eau potable est actuellement faite par le Bureau régional du GR, parfois en collaboration avec le Gouvernorat lui-même. La compétence technique et les méthodes de gestion varient, mais il faut porter des améliorations importantes à la gestion de l'entretien. En général les équipes s'occupent des réparations toujours pour parer à une crise. Peu d'efforts sont faits au niveau de l'entretien préventif qui permettraient de diminuer le nombre élevé de pannes. Il n'y a pas de plan d'entretien systématique qui donnerait les tâches à accomplir, le personnel et les matériaux nécessaires ainsi que le budget. Le stock des pièces de rechange n'est guère important et les commandes prennent du temps à arriver. Il n'y a pas de bon système pour noter les tâches et les coûts encourus. Il n'y a pas grande possibilité d'évaluer ce qui a été fait, quels seront les besoins et de planifier en conséquence.

Il y a également problème au niveau des sources et acheminement des fonds. Les salaires des équipes chargées de l'entretien sont versés à partir des budgets du CRDA. Les fonds pour les pièces de rechange et les remplacements sont généralement obtenus du Conseil du Gouvernorat qui reçoit ses fonds des programmes locaux de développement régional. Par conséquent, les personnes chargées des principaux travaux d'exploitation et d'entretien n'ont pas un contrôle direct sur les fonds dont ils ont besoin. L'acquisition des pièces de rechange prend du temps et les budgets ne sont pas établis en fonction des besoins. Cela a créé des problèmes importants dans plusieurs Gouvernorats. Il serait bon de réunir les fonds au sein d'une unité d'entretien bien gérée mais

la politique publique actuelle empêche une telle fusion. Peut-être que des discussions de politiques au niveau national pourraient changer cet état de choses, par exemple dans le cadre d'une politique ou stratégie nationale.

Il convient également d'examiner la procédure actuelle de budgétisation des fonds destinés au CRDA et Conseils des Gouvernorats. Les budgets pour les équipes d'exploitation et d'entretien pour les pièces de rechange devraient se baser sur un plan d'entretien et un plan de remplacement de l'équipement désuet et pas simplement sur les dépenses des dernières années ou des considérations politiques. Il est possible de mettre en place des incitations afin de donner aux régions qui font un bon travail d'entretien plus de fonds d'investissement qui leur permettront de construire davantage de systèmes d'eau. Ces incitations permettront de récompenser un travail bien fait et d'améliorer l'entretien régional.

### **Tâches**

Les tâches dans le cadre de cette activité peuvent être groupés en deux étapes.

#### **Etape I - Elaboration de politiques**

1. **Examiner les politiques et pratiques actuelles** au sein du GR/Tunis concernant l'entretien du système d'eau potable. Les consultants devraient examiner la politique d'entretien générale telle qu'appliquée à l'heure actuelle, se penchant sur ses avantages et inconvénients. Les questions décrites ci-dessus devront faire l'objet d'un examen détaillé.

2. **Collecter des données secondaires** sur les besoins d'entretien, le personnel nécessaire, l'organisation, les budgets, les activités entreprises, les coûts, etc. pour tous les Gouvernorats. Il convient de faire une liste des besoins en données et de collecter ces données à partir de diverses sources y compris les bureaux centraux du ministère de l'Agriculture, du ministère de l'Intérieur et du ministère du Plan. Pour les données secondaires, on pourra faire de brèves visites dans plusieurs Gouvernorats pour confirmer ces données secondaires, se renseigner, se faire une idée des expériences et des questions relatives à l'entretien. Si c'est possible, on pourra élaborer un bref questionnaire, distribué dans chaque Gouvernorat et l'on pourra collecter et analyser les données.

3. **Evaluer les expériences et les leçons tirées** de l'activité pilote à Kasserine. Il sera tout particulièrement intéressant de voir quelles sont les solutions qui ont été trouvées le cas échéant aux problèmes complexes des équipes multiples des deux ministères. Il sera également intéressant d'étudier les formulaires, les outils de gestion (bons de commande, fiches d'inventaire, registres, informatisation, etc.) mis au point et utilisés à Kasserine.

4. **Discuter des possibilités et options de politiques** avec les ministères de l'Agriculture, de l'Intérieur, du Plan, de l'Economie et des Finances. Une fois les données complémentaires réunies, il convient d'étudier, de mettre en

place et de présenter à toutes les parties concernées les diverses approches en vue de la résolution des problèmes d'entretien.

5. **Elaborer une nouvelle politique nationale relative à l'entretien.** En fonction des données collectives, des expériences recueillies sur le terrain et des discussions sur les diverses options de politiques, il convient de formuler et d'adopter une nouvelle politique nationale pour l'entretien des systèmes d'eau potable. Cette politique devra préciser des plans à long terme et des étapes intermédiaires pour atteindre les buts à long terme. Un document écrit devra être préparé et approuvé par le GR, le ministère de l'Agriculture et les autres ministères concernés. Il est nécessaire d'arriver à ce type de consensus avant de passer aux étapes détaillées.

## Etape II - Mise en place de la procédure

1. **Elaborer un manuel sur les procédures générales relatives à l'organisation et à la gestion de l'entretien pour les CRDA.** Le manuel sera écrit en français et s'il le faut sera traduit en arabe. Le manuel devra donner des instructions personnelles du CRDA sur la manière de mettre en place de bons systèmes d'entretien. Les sujets pourraient être les suivants:

Pompistes	Critères de sélection, définition de tâches, formation (voir ci-dessous), outils, pièces de rechange et fournitures, cahiers, méthodes de notification des problèmes.
Direction des AIC	Liens entre direction des AIC et le pompiste, estimation des coûts de premier niveau - comment faire participer la communauté à l'exploitation et à l'entretien
Plan d'entretien	Inventaires, évaluation des conditions, programmation de tâches, organisation, calendrier d'exécution
Gestion de l'entretien	Bons de commande, dossiers, comptabilité analytique, informatisation
Pièces de rechange/matériaux/véhicules	Acquisition, magasins, gestion, gestion des véhicules
Equipement des systèmes d'eau	Processus de sélection, coût, fonctionnement, disponibilité des pièces de rechange, standardisation
Budgets	Source de fonds, procédures administratives, élaboration du budget à partir des demandes d'entretien, budgets de rénovation (investissements)

## Formation

Formation pour pompistes, formation pour personnel régional, ressources de formation, aides pédagogiques, plans de leçons, etc. (le matériel de la formation pourra être emprunté à d'autres activités réalisées dans le cadre de ce plan d'action et qui s'occupe plus particulièrement de la formation)

### 2. Diffusion du manuel sur les procédures et des fiches

Le manuel sur les procédures et toutes les fiches connexes devraient être imprimés et distribués à tous les bureaux de GR dans tous les Gouvernorats. Le personnel qui participe à l'entretien et à la création et suivi des AIC devrait revoir les procédures suggérées et voir s'il faut l'adapter à leurs circonstances particulières.

### 3. Organisation de séminaires pour revoir le manuel de procédures

Un ou deux séminaires devraient se tenir pour discuter des procédures proposées suite aux recommandations des séminaires.

### 4. Finalisation du manuel de procédures

## Personnel

Cette tâche demande que l'on fasse appel aux services de consultants locaux qui travailleront avec un conseiller international. Les experts locaux feront la grande partie du travail, surtout la collecte de données, la préparation du matériel et la formation. Le consultant international travaillera avec les consultants locaux pour élaborer les politiques et donnera également des conseils pour le manuel de procédures.

1. L'ingénieur international pour l'entretien devrait avoir une expérience considérable en planification et mise en oeuvre des programmes d'entretien dans les pays en développement. Il doit être ingénieur spécialiste en aspects financiers parlant un excellent français ou arabe. L'on donnera la préférence à des personnes qui ont déjà de l'expérience en Tunisie, surtout les activités réalisées à Kasserine.

2. On a également besoin des consultants locaux suivants:

Ingénieur(s) d'entretien  
Ecrivain/illustrateur  
Secrétaire

Il serait bon de faire appel à un bureau ayant de l'expérience en entretien des systèmes d'eau. De préférence, on passera un contrat direct entre l'USAID/Tunis et le bureau local. Ce bureau doit avoir du matériel informatique et de traitement de texte pour pouvoir réaliser un bon manuel de procédures.

## Niveau d'effort

Le niveau d'effort comprendra :

<u>Position</u>	<u>Personnes-mois</u>
Ingénieur international en entretien	2,25
Ingénieur local en entretien	6,00
Formateur	1,00
Ecrivain/illustrateur	1,00
	-----
Total	10,25

## Tâche

### ETAPE I

1. Examen des politiques	0,25	0,50	0,75
2. Données secondaires	0,00	0,50	0,50
3. Leçons de Kasserine	0,50	1,00	1,50
4. Autres solutions de politiques	0,25	0,50	0,75
5. Elaboration de politiques	0,50	1,00	1,50
	-----	-----	-----
Total Etape I	1,50	3,50	5,00

### ETAPE II

1. Manuel de procédures	0,50	2,50	3,00
2. Diffusion	0,00	0,50	0,50
3. Séminaire	0,25	1,00	1,25
4. Finalisation du manuel		0,50	0,50
	-----	-----	-----
Total Etape II	0,75	4,50	5,25
GRAND TOTAL	2,25	8,00	10,25



## Description des tâches

### Marketing social

#### Données générales

Cette tâche consiste à élaborer du matériel et à trouver des moyens pour sensibiliser davantage le public au concept des Associations d'intérêt collectif (AIC) par le biais du marketing social. C'est une étape importante de l'élaboration d'une stratégie nationale des AIC qui permettra de mieux comprendre ce qu'est une AIC, comment elle est organisée et quels sont ses avantages. Il s'agit de diffuser le concept des AIC pour informer les éventuels bénéficiaires et le personnel officiel non seulement au sein du Génie rural mais également dans les autres ministères.

Pour sensibiliser davantage le public à ce concept, une équipe de deux consultants, un expatrié et un Tunisien, vont élaborer du matériel, par exemple des affiches, des dépliants et d'autres moyens de mass médias qui seront diffusés sur l'ensemble de la Tunisie. L'activité va tenir compte des tâches déjà réalisées ou en cours dans le cadre du Plan d'action, surtout les activités de formation.

#### Tâches

Les tâches suivantes seront réalisées:

1. En collaboration avec le Génie rural/Tunis et le CRDA/Kasserine, faire un Plan d'action détaillé pour diffuser le concept des AIC. Il faudra convenir aussi bien de la forme (affiches, dépliants, mass médias) que du contenu (concepts spécifiques). Le contenu peut traiter de ce qu'est une AIC, de ce qu'elle permet de réaliser, comment elle est organisée et ses avantages.
2. Du matériel publicitaire spécifique sera préparé et publié. Tout le matériel sera conçu en tenant compte du contexte social et culturel de la Tunisie afin de s'assurer que l'on va atteindre toute la population et que le matériel est approprié aux conditions locales. La quantité de matériel nécessaire pour la distribution nationale sera déterminée en collaboration avec le Génie rural/Tunis.
3. Dans le cadre de cette tâche, on mettra sur pied un ensemble d'instructions ou de lignes directives pour le marketing à long terme. Ces instructions seront présentées en même temps que le matériel. On s'arrangera pour que le matériel soit produit et publié en arabe à la fin de cette tâche. La KfW prendra à sa charge les frais de publication.

## Personnel

1. Expatrié avec une formation et une expérience pratique en marketing social, surtout publications, production graphique et médiatique et élaboration de matériel pédagogique; expérience dans le secteur de l'alimentation en eau des zones rurales est désirée, de préférence en Tunisie ou ailleurs en Afrique ou dans la Méditerranée; la personne doit parler le français et devrait de préférence également s'exprimer en arabe.
2. L'homologue tunisien devra avoir une formation en marketing social en Tunisie, surtout la publication, la production graphique et médiatique et l'élaboration de matériel pédagogique en Tunisie.

## Niveau d'effort

Ce travail représente en gros six semaines en Tunisie, trois semaines pour chaque consultant. L'expatrié doit passer un jour pour la réunion de planification de l'équipe afin de revoir les tâches qui devront être réalisées dans le cadre de cette mission.

## Description des tâches

### Evaluation de la formation

#### Données générales

Le Plan d'action pour la stratégie nationale comprend un certain nombre d'activités de formation, demandant que soit élaboré du matériel pédagogique et que soit organisée également une formation des formateurs. Une évaluation préliminaire sera faite avant les ateliers de recyclage pour les formateurs dans le cadre de la conception générale des ateliers. Par contre, l'on ne dispose pas de suffisamment de temps pour faire une évaluation systématique à ce moment là. Il est toutefois important d'en faire une pour mettre au point l'approche de formation qui fera partie de la stratégie nationale des AIC. Les activités de formation du Plan d'action vont apporter l'expérience nécessaire pour définir l'approche qu'on prendra dans le long terme.

Cette évaluation a pour but de déterminer le niveau d'efficacité de la formation aussi bien pour former des formateurs que pour créer et faire fonctionner les Associations d'intérêt collectif. Elle essaiera de répondre à la question fondamentale suivante: Est-ce que les activités de formation ont su renforcer l'efficacité des AIC? Cette évaluation ne cherchera pas à savoir si les formateurs ont pensé que l'atelier était utile ou si le matériel pédagogique était bien conçu. Elle insistera davantage sur les résultats obtenus dans les groupes cibles suivants:

- o opérateurs de la pompe
- o présidents, trésoriers, et membres communautaires
- o agents de santé communautaires

#### Tâches

1. Revoir tout le matériel pédagogique, les plans des ateliers, et des rapports finals pour les activités réalisées dans le cadre du Plan d'action.
2. Participer à une réunion de planification de l'équipe avant de partir pour la Tunisie.
3. Choisir un échantillon d'AIC à visiter, surtout les systèmes financés par la KfW.
4. Interviewer le personnel de l'USAID, du Génie rural, de la KfW et du ministère de la Santé qui connaissent bien le projet au niveau central et des Gouvernorats.
5. Interviewer le personnel des AIC, y compris les opérateurs de la pompe, les présidents, les trésoriers et les membres communautaires ainsi que les agents de santé communautaires.

6. Examiner toutes les données statistiques existantes sur la création et le fonctionnement des AIC.
7. Répondre aux questions essentielles suivantes:
  - o Est-ce que les divers groupes cibles appliquent ce qu'ils ont appris dans les programmes de formations?
  - o Est-ce que les présidents arrivent à assumer leurs responsabilités?
  - o Est-ce que les trésoriers savent tenir une comptabilité?
  - o Est-ce que les membres communautaires sont conscients de leurs responsabilités financières et de la fonction générale d'une AIC?
  - o Est-ce que les différents ménages observent de bonnes mesures d'hygiène?
  - o Est-ce que les opérateurs de la pompe entretiennent les pompes? Quel est le niveau d'entretien dont ils savent s'occuper?

Le consultant devrait essayer de voir quels sont les résultats qui sont dus à la formation et ceux dus à d'autres facteurs.

8. Ecrire un rapport qui va évaluer l'impact de la formation sur la création d'une AIC efficace. Le rapport devrait donner des recommandations précises sur la formation qui sera donnée à l'avenir et spécifier quelles sont les révisions apportées dans le matériel pédagogique et les ateliers sur la formation des formateurs.

#### **Personnel**

Il faudra deux consultants pour faire cette activité. L'un devra être un spécialiste en formation qui n'a pas participé directement à l'élaboration du matériel pédagogique de la formation des formateurs, mais qui a de l'expérience en évaluation de la formation. L'autre devrait être un spécialiste en sciences sociales, de préférence un Tunisien, qui a de l'expérience en matière de développement communautaire. Les deux consultants devraient s'exprimer couramment en français. Au moins une personne devra parler couramment l'arabe de la Tunisie.

#### **Niveau d'effort**

Les deux consultants auront besoin de quatre semaines pour faire leur travail. La première semaine passée à Tunis sera consacrée à la sélection des sites et à la collecte des données, les deux semaines suivantes seront passées sur le terrain et la dernière sera consacrée à la rédaction du rapport final.

## Description des tâches

### Atelier à mi-parcours sur les progrès du Plan d'action

#### Données générales

Au fur et à mesure que l'on avance dans la préparation d'une stratégie nationale pour la création des Associations d'intérêt collectif (AIC), il convient de faire un examen à mi-parcours pour évaluer les progrès dans l'élaboration d'une stratégie, mettre en exergue les résultats et conclusions intéressants et proposer des mesures pour améliorer, le cas échéant, la mise en oeuvre. Pour ce faire, le but de cette tâche est de préparer un avant-projet de document intérimaire qui pourra être examiné pendant l'atelier traitant des activités réalisées jusqu'à ce jour. Vu que le Plan d'action couvre environ 18 mois, un examen à mi-parcours, qui suit les études, après environ 9 mois permettra de faire une synthèse et de convenir ensemble de la direction à prendre pour les dernières étapes de la préparation de la stratégie.

Le séminaire va réunir un groupe d'environ 10 à 15 personnes venant du Génie rural/Tunis, du CRDA/Kasserine, de l'USAID/Tunis, de la KfW et d'autres organisations intéressées. On étudiera les résultats des études complétés et les progrès réalisés en matière de formation. Le séminaire sera organisé par le Génie rural/Tunis et un animateur consultant. Il se tiendra pendant deux journées.

#### Tâches

1. Avant le séminaire, deux consultants passeront deux semaines à revoir les études, les activités de formation, de suivi et autres travaux, et prépareront un avant-projet de document avec les résultats et les directives suggérées pour le plan. Les participants de l'atelier recevront des exemplaires du matériel pour le revoir avant le séminaire.
2. Pendant un atelier de deux jours, de préférence loin des bureaux ordinaires, on reverra l'avant-projet de document et on se mettra d'accord sur les directions à prendre pour le restant du Plan d'action.
3. L'examen de la stratégie devra tenir compte des changements politiques et économiques en Tunisie, surtout du point de vue décentralisation et plus grande participation des usagers à l'exploitation et à l'entretien des systèmes d'eau en zones rurales. Face à ces changements, il sera peut-être judicieux de procéder à certaines révisions du Plan d'action.
4. Après l'atelier, les consultants vont travailler étroitement avec les fonctionnaires tunisiens et préparer un bref rapport indiquant les accords pris, les activités et les délais convenus lors de l'atelier. Des exemplaires du rapport seront présentés à l'USAID/Tunis, au Génie rural/Tunis, au CRDA/Kasserine et à la KfW.

## **Personnel**

Il faut deux consultants qui ont de l'expérience en méthodes d'évaluation et stratégie pour les Associations d'intérêt collectif. L'un d'entre eux devrait avoir de l'expérience en matière de conception, coordination et animation des ateliers. Il faudrait, dans la mesure du possible, qu'ils aient déjà travaillé avec le Plan d'action. Il est nécessaire qu'ils s'expriment couramment en français.

## **Niveau d'effort**

Il faudra environ quatre semaines pour réaliser cette tâche. Les directives pour le projet de texte seront données avant l'atelier qui se déroulera au début de la troisième semaine et il faudra deux à trois jours pour le suivi et la rédaction d'un bref rapport.

## Description des tâches

### Préparation du manuel de procédures pour les AIC

#### Données générales

Au moment où on approche de la fin du Plan d'action et que la stratégie est sur le point d'être mise sous forme finale, un manuel de référence sera préparé qui précise les directives des procédures liées à la création des AIC. Ce manuel devra être rédigé comme un document type utilisé pour mettre en oeuvre la stratégie. On prévoit qu'une personne, soit un membre du Génie rural/Tunis, soit un consultant, va préparer le manuel pendant environ un mois.

Le manuel s'inspirera des connaissances recueillies des travaux de formation et des études sur la création des AIC ainsi que de l'expérience acquise par le comité de coordination des AIC et les spécialistes de l'organisation communautaire. Il devra apporter un ensemble de directives constantes et détaillées. Il devra également être assez souple pour pouvoir tenir compte des différences possibles dans les régions et les conditions locales.

#### Tâches

1. Les divers thèmes dont traitera le manuel seront déterminés conjointement par les spécialistes de l'organisation communautaire et les autres membres concernés du Génie rural. Le consultant va visiter les divers Gouvernorats choisis pour parler des thèmes que l'on va inclure dans le manuel. Un examen du matériel pédagogique sera peut-être également nécessaire pour pouvoir donner des descriptions sommaires dans le manuel.
2. Le manuel sera rédigé de manière claire et compréhensible en utilisant des aides visuelles lorsque c'est nécessaire. Il pourrait être publié sous forme de classeur, ce qui permettrait d'ajouter ou de modifier certains thèmes. Les principaux thèmes dont il devra traiter sont les suivants: descriptions des tâches pour les membres des AIC (présidents, trésoriers, opérateurs de la pompe); description des besoins et méthodes de formation pour les membres des AIC pour le président, le trésorier et les opérateurs de la pompe; description du suivi que donnent les spécialistes de l'organisation communautaire aux AIC; description des responsabilités spécifiques en matière d'exploitation et d'entretien qui incombent aux AIC; et une version simplifiée des bases juridiques pour les AIC.
3. Le manuel tiendra compte des conditions institutionnelles pour la stratégie nationale dont il est question dans l'analyse institutionnelle.
4. Le consultant va présenter quatre exemplaires du manuel en français (USAID/Tunisie, Génie rural/Tunis, CRDA/Kasserine et KfW) et prendra les dispositions nécessaires pour qu'il soit traduit en arabe avant la fin de la tâche.

## Personnel

Expatrié ayant de l'expérience en élaboration de matériel pédagogique et de manuel, de préférence dans le secteur de l'eau potable. Si c'est possible, le manuel sera préparé par le Génie rural/Tunis. Sinon, l'on fera appel à un consultant connaissant déjà le Plan d'action et ayant une expérience de travail en Tunisie. Dans les deux cas, il est nécessaire de parler bien le français, et il est souhaitable de parler l'arabe.

## Niveau d'effort

Il faudra environ un mois pour réaliser cette tâche. Avant d'entreprendre la mission, le consultant passera une journée dans une réunion de planification de l'équipe où l'on se penchera sur les tâches de la mission.



## Description des tâches

### Préparation d'un avant-projet de la stratégie nationale sur les AIC

#### Données générales

Avec l'assistance du Génie rural (GR), de la Division du ministère de l'Agriculture tunisienne et de la Kreditanstalt für Wiederaufbau (KfW) de l'Allemagne fédérale, l'USAID/Tunis participe à l'élaboration d'un Plan d'action visant à mettre sur pied une stratégie nationale sur la création et le suivi continu des Associations d'intérêt collectif (AIC) dans les communautés rurales de la Tunisie. Dans le cadre du Plan d'action, on a entrepris un certain nombre d'études et de projets pilotes pour suivre et comparer les différentes approches et les coûts liés à la création des AIC dans les diverses régions tunisiennes. En outre, l'on a, toujours dans le cadre du Plan d'action, élaboré du matériel pédagogique et apporté une formation des formateurs pouvant être appliquée immédiatement dans le cadre des projets d'eau potable financés par la KfW et dans d'autres régions où des AIC sont en place ou en train d'être créées.

Le but de la présente consultation est d'aider le comité de coordination des AIC au sein du Génie rural/Tunis à compiler cette profusion d'informations sur la création et le fonctionnement des AIC en Tunisie et d'en faire un avant-projet de texte de la stratégie nationale. (Devant être financé par d'autres fonds).

#### Tâches

1. Le consultant va étudier les divers travaux réalisés dans le cadre du Plan d'action et rassembler toutes les informations pertinentes que l'on pourra incorporer à l'avant-projet de la stratégie nationale.
2. En collaboration avec le Génie rural/Tunis, l'USAID/Tunis et la KfW, le consultant a préparé un avant-projet de la stratégie nationale.
3. L'avant-projet de la stratégie nationale sera présenté lors d'une réunion de synthèse avec les hauts responsables du Génie rural/Tunis, l'USAID/Tunis et la KfW. Les commentaires dont on conviendra seront portés au texte. Cet avant-projet fera l'objet d'un examen plus approfondi lors d'un séminaire national décrit dans le cadre d'une autre activité rentrant dans le Plan d'action.
4. Un avant-projet final de la stratégie nationale sera présenté au Génie rural/Tunis, au CRDA/Kasserine, à l'USAID/Tunisie et à la KfW avant le départ du consultant pour la Tunisie.

#### Personnel

Un consultant expatrié avec des connaissances et une expérience dans les divers volets du Plan d'action. Il est essentiel d'avoir de bonnes capacités de

rédaction et une bonne éloquence. Il est nécessaire de s'exprimer parfaitement en français ou en arabe.

#### **Niveau d'effort**

Cette tâche demandera un mois en Tunisie.

La stratégie, de 15 à 20 pages, donnera les grandes lignes des diverses informations dont on a besoin des AIC. Ces instructions comprendront des descriptions sur les approches devant être suivies:

- o personnel dans chaque Gouvernorat
- o responsabilité des AIC et du CRDA
- o description du système de gestion financière
- o structure institutionnelle au Génie rural/Tunis en vue de soutenir les AIC
- o vue d'ensemble des stages de formation disponibles

## Description des tâches

### Séminaire national pour présenter la stratégie sur les AIC

#### Données générales

Le Plan d'action va aboutir à un séminaire national où sera présentée la stratégie nationale. Lors de ce séminaire, l'avant-projet du document préparé dans le cadre d'une activité précédente sera présenté à un groupe de hauts responsables aux fins d'obtenir leurs commentaires et approbation. La composition du groupe sera décidée avant le séminaire, mais on s'attend à la présence des commissionnaires du CRDA, des gouverneurs, des chefs de services des ministères de la Santé, des Affaires sociales, du Plan, de l'Economie et des Finances, ainsi que des représentants des bailleurs intervenant en Tunisie.

Le séminaire sera un forum permettant aux hauts responsables de commenter la stratégie et en même temps de marquer le moment de démarrage de la stratégie nationale. L'on espère que le séminaire sera couvert par la télévision et la presse. (Devant être financé avec d'autres fonds).

Cette activité vise à aider les responsables tunisiens à concevoir et animer le séminaire.

#### Tâches

1. Examiner l'avant-projet de la stratégie nationale et les autres documents pertinents à la base de la stratégie.
2. Participer à une réunion de planification de l'équipe avant de partir pour la Tunisie.
3. Aider le Comité de coordination des AIC à mettre sur pied un séminaire de deux ou trois jours pour des responsables de haut niveau aux fins d'examen et d'approbation de la stratégie nationale.
4. Encadrer les présentateurs et aider à la préparation des moyens visuels.
5. Animer certaines parties du séminaire lorsque c'est approprié.
6. Veiller au bon déroulement du séminaire.
7. Ecrire un bref rapport sur les résultats du séminaire et des ateliers.

#### Personnel

Un consultant est nécessaire pour cette tâche. Celui-ci devra avoir de l'expérience au niveau de séminaires nationaux et s'exprimer couramment en français. Il serait bon qu'il ait déjà participé à des activités rentrant dans le Plan d'action.

Niveau d'effort

Il faudra deux semaines pour réaliser cette tâche.